4e ANNEE — N° 2 — AOUT-SEPTEMBRE 1949

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres
Pour les non-membres, le n° 5 fr.

LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

Affilié à l'U.P.A.C. (Union de la Presse des Anciens Combattants)

REDACTION : Avenue Victor Rousseau, 51, Forest — Téléphone : 43.92.97
ADMINISTRATION : Avenue Emile Bossaert, 38, Koekelberg — C. C. P. 34.49.69 (Frat. des Ch. A. Arlon)

Bastogne vous attend le 4 septembre 1949

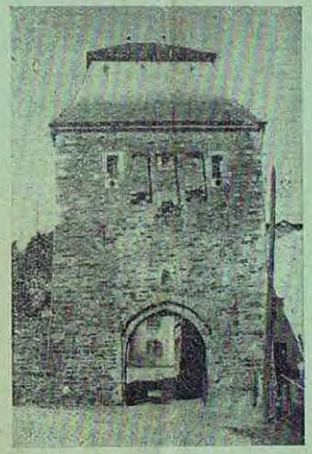

En page 10, 11 et suivantes, la suite de

L'HISTORIQUE DU 2ME CHASSEURS ARDENNAIS
LA BATAILLE DE LA DENDRE

NOTE DE LA REDACTION

La situation financière de notre bulletin n'est pas brillante. Faites un simple calcul : la cotisation de notre Fraternelle est la plus minime de toutes les organisations similaires ; sur chaque cotisation, 5 francs sont destinés au bulletin. Or, chaque numéro — et il y en eut quatre par an jusqu'ici — nous revient quelque 3 francs l'exemplaire. Faites le compte. La quote-part de cotisation ne couvre pas les frais de confection de deux bulletins. Ce n'est pas la publicité qui nous permet de nouer les deux bouts ; celle d'une année ne paie pas la confection d'un bulletin. Dès lors, c'est la caisse de la Fraternelle qui a dû combler les déficits.

Nous avons estimé que cette situation ne pouvait durer. La caisse du comité central n'est d'ailleurs pas à même de continuer longtemps à financer le bulletin. C'est pourquoi, le comité central de la Fraternelle a décidé de constituer le bulletin en service autonome qui disposera de son budget propre. Des mesures provisoires ont été prises pour 1949 ; nos membres recevront encore un bulletin en octobre et en décembre.

Pour 1950, il appartiendra à l'assemblée générale statutaire de prendre les décisions voulues et de mettre le service du bulletin à même de remplir sa mission.

Le comité du bulletin estime que sa quote-part dans les cotisations devrait être portée au moins de 5 à 10 frs. Ainsi, avec la publicité et les versements au fonds de soutien, nous pourrions boucler notre budget, pour autant bien entendu que la Fraternelle compte assez de membres pour maintenir le prix de revient à un prix raisonnable et même à l'abaisser. Sinon, il faudra ou bien renoncer au bulletin, ou bien adopter une formule plus modeste : format journal.

En attendant, le comité central de la Fraternelle fait confiance aux Chasseurs Ardennais. Il est persuadé qu'ils voudront que leur bulletin conserve son visage actuel. Il a même décidé que, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, nous sortirions désormais chaque année cinq numéros au lieu de quatre : février, avril, juin, octobre et décembre.

Mais le bulletin ne sera plus — très strictement — remis qu'aux membres en règle de cotisation. Les sections pourront obtenir des numéros supplémentaires à condition de les commander à temps voulu et de les... payer.

Nous comptons donc sur vous pour nous aider en amenant de nouveaux membres à la Fraternelle — le meilleur moyen — ; en récoltant ou en confiant de la publicité au bulletin ; et — pour ceux qui le peuvent — en effectuant un versement à notre fonds de soutien.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le Bulletin a été constitué en service autonome. Le comité central de la Fraternelle a désigné les camarades dont les noms suivent pour faire partie du comité de direction :

Directeur-Rédacteur en chef : Albert HUBERT, avenue Victor Rousseau, 51, FOREST ;

Administrateur : colonel RENSON, avenue Emile Bossaert, KOEKELBERG ;

Administrateur-adjoint : capitaine-commandant WEYERS, rue des Rogatigons, 147, Bruxelles 4.

Toute correspondance relative à la rédaction (envoi d'articles, demande de renseignements, etc...) doit être adressée au rédacteur en chef.

D'autre part, pour tout ce qui concerne l'administration (publicité, commande de numéros, etc...) on s'adressera à l'administrateur.

Fonds de Soutien du Bulletin

Que tous en fassent autant : V. ROBERT	fr.	20.—
Commandant ROEGIERS : Allons les Anciens	»	25.—
J. MATTHYS, Bruxelles	»	25.—
		70.—

A tous merci.

Départ d'enfants débiles en Suisse sous les auspices de l'O.N.A.C.

L'O.N.A.C. organise fin septembre 1949 un nouveau convoi d'enfants de ses bénéficiaires vers la Suisse.

Durée du séjour : trois mois.

Peuvent en bénéficier : les enfants des ressortissants de l'O.N.A.C.

a) filles de 6 à 14 ans.

b) garçons de 6 à 9 ans.

Les conditions d'âge doivent être strictement observées.

Ne peuvent être proposés que des enfants de **ressortissants de l'œuvre** (1).

Ne seront admis que les enfants dont la débilité physique est nettement caractérisée. On peut même proposer des pré-tuberculeux (faiblesse des poumons, mais sans lésion), enfants vivant dans un milieu contaminé, poids et taille nettement insuffisants, séquelles de maladies graves.

Les demandes sont à adresser aux présidents provinciaux. S'il n'y a plus de places disponibles, elles seront automatiquement prises en note pour le convoi de janvier 1950.

1) Pour rappel, les ressortissants de l'œuvre sont :

14-18 et 45-45 :

Anciens combattants :

Déportés :

Prisonniers politiques.

45-45 :

Membres de la Résistance :

Réfractaires.

(non pensionnés pour invalidité de guerre) leurs veuves et orphelins âgés de moins de 18 ans pour autant qu'ils ne bénéficient pas d'une pension de guerre du chef du décès de leur époux ou père.

2) **Adresses des Comités provinciaux.**

O.N.A.C.-Brabant : 48, rue Montoyer, Bruxelles.

O.N.A.C.-Hainaut : 24, rue Ferrer, Mons.

O.N.A.C.-Liège : 76, rue Fèronstrée, Liège.

O.N.A.C.-Luxembourg : Hôtel de Ville, Arlon.

O.N.A.C.-Namur : 12, rue Delvaux, Namur.

N.W.O.S.-Antwerpen : 12, Beggaardenstr., Antwerpen.

N.W.O.S.-Limburg : 11, Groenplaats, Hasselt.

N.W.O.S.-Oost-Vlaanderen : 13, Guinaardstraat, Gent.

N.W.O.S.-West-Vlaanderen : 14, Hallestraat, Brugge.

Adresses des Comité régionaux.

Charleroi : 15, rue du Gouvernement, Charleroi.

Verviers : 39, rue du Collège, Verviers.

Huy : 7, rue du Marché : Huy.

POUR TOUTES VOS ASSURANCES

C'est un devoir pour vous de favoriser l'ex-Béret vert

N. A. PERNEEL

ASSUREUR-CONSEIL 37, AV. RODENBACH

Tél. 16.47.31 BRUXELLES III Tél. 16.47.31

Et n'oubliez pas : il s'occupe aussi d'assurances automobiles aux taux les plus avantageux

Alerte à l'Allemagne !...

Une solution raisonnable, rassurante du problème allemand revêt une importance capitale pour l'avenir de l'Europe et du monde. Tous ceux qui se soucient du maintien de la paix en conviennent. Mais, cette solution sera-t-elle possible ? Les premiers intéressés y collaboreront-ils ? On n'en était pas très sûr. On commence à en douter très sérieusement. Car, ces derniers temps, les Allemands se sont singulièrement signalés à notre attention.

Ils viennent de terminer une campagne électorale au cours de laquelle on a vu déferler une vague de démagogie, de nationalisme telle qu'on n'était pas loin de se croire revenu quelque quinze ans en arrière. Certains orateurs n'avaient pas grand chose à envier au Führer de sinistre mémoire. Certes, il faut tenir compte de l'exagération commune à toutes les manifestations électorales et à l'absence innée de mesure en chaque Allemand, mais d'autres indices montrent que les élections n'ont été que l'occasion de sonner le réveil du nationalisme qui finit toujours en impérialisme chez les gens d'Outre-Rhin.

Déjà, comme en 1918, on rejette ouvertement la responsabilité de la défaite sur les seuls nationaux-socialistes — et c'est bien commode, car chacun sait que depuis mai 1945, il n'y en a plus. Il n'est plus question de responsabilité collective. Si on a perdu la guerre, c'est la faute à Hitler, ce névropathe — qui n'est honni que parce qu'il fut battu. — Ah, s'il avait laissé faire nos généraux ! Et on est tout aussitôt prêt à se confier à ces brav'généraux en attendant le nouveau névropathe qui se chargera de les cautionner pour la prochaine. Nous nous souvenons avoir entendu, il y a plus d'un an, à un congrès international à Luxembourg, le docteur Adenauer confesser les fautes du peuple allemand dans la guerre. Fini tout cela !... Oublié...

Et les ex-Nazis commencent à réapparaitre. Un certain major général Remer, celui-là même qui dirigea la répression à Berlin après l'échec de l'attentat contre Hitler, a pu annoncer impunément aux chers nationaux-socialistes que dans deux ans, il prendrait le pouvoir. Ne riez pas : il suffira que les partis « démocratiques » fassent faillite — et les difficultés ne leur manqueront pas — pour que la voie soit prête au nouveau führer. Le mythe du « Herrenvolk » n'est pas mort. Paraphrasant la parole d'un écrivain français, on peut écrire qu' « Hitler est en eux ».

On aurait tort de ne pas voir la réalité en face, de jouer le jeu de l'autruche : le danger allemand renait... il est là !... On ne peut certes refuser au peuple allemand le droit de vivre, et encore moins ne pas lui donner l'occasion de se réhabiliter, de réparer les crimes qu'il a commis pendant la première moitié de ce siècle, mais on est sur la mauvaise voie... celle des recommencements.

Bien que le chaos qui a suivi la défaite ait été plus total qu'en 1918, les Allemands ont relevé la tête plus vite. Ils en prennent l'habitude et puis, les divisions entre vainqueurs ont fait leur jeu. Cependant, il ne faut pas oublier que la responsabilité première se trouve chez les Allemands, elle réside dans cette âme allemande inquiète, ombrageuse, ténébreuse, en perpétuel devenir.

On nous dit et redit que l'Allemagne ne sera rendue inoffensive, que le problème allemand ne trouvera sa solution que dans le cadre de l'Europe unie, dans une Europe fédérée économiquement à défaut de l'être politiquement. Voire !... Comment ne pas craindre que l'Allemagne n'entre dans cette Europe à la seule fin de la dominer et un jour l'asservir. Jusqu'ici, le peuple allemand ne nous a donné aucune garantie de sa contrition, ni de sa bonne volonté. Mais, les avertissements contraires ne nous ont pas manqué. Il faut donc montrer aux Allemands que nous ne sommes pas dupes, que nous ne sommes pas disposés à les laisser recommencer dans quelques années leurs coûteuses plaisanteries. La faiblesse, les hésitations ne sont plus de mise. Ils ne comprennent que la manière forte.

—o—

En fait de politique énergique à l'égard de l'Allemagne, la Belgique n'a vraiment pas donné l'exemple ces derniers temps. Au point que nous en sommes plutôt honteux. On comprendra que nous voulons parler notamment des deux malheureuses affaires de Bonn et de Mützenich.

Pour des raisons qui sont demeurées obscures, sans consulter le Parlement, notre ex-ministre des Affaires étrangères a renoncé à un territoire allemand qui nous avait été régulièrement attribué. Ce renoncement a suivi une campagne antibelge d'une violence inouïe de la part des politiciens et des organes de presse allemands... sous contrôle allié. Bien entendu, les Boches jubilent : les petits Belges ont eu peur, ils ont « cané » ! Ha ! Ha !...

Nous sommes en principe hostile à toute annexion de territoire allemand, mais nous pensons qu'en l'occurrence il fallait annexer, ne fût-ce que pour montrer aux Allemands que leurs aboiements ne nous effrayaient pas. Nous ne pouvons qu'approuver le sénateur Nothomb qui récemment écrivait notamment ceci à ce propos :

Mutzenich n'est pas seulement un symbole. C'est un commencement.

Les Mutzenichois partent-ils de cette pensée maîtresse (parfaitement juste en soi, au surplus) qu'il est souhaitable que l'Allemange — l'Allemagne occidentale pour commencer — cesse d'être notre ennemie et s'intègre le mieux possible et le plus rapidement possible dans le système atlantique ? ou n'invoquent-ils cette haute pensée politique que pour justifier après coup d'avoir cédé, comme les premiers Munichois, au chantage allemand ? Ne répondons pas trop vite ou trop cruellement ! Mais déplorons qu'ils ne voient pas que l'Allemagne ne cessera d'être dangereuse pour nous, et ne sera tentée de s'appuyer sur nous au lieu de recommencer son aventure d'orgueil, que si elle éprouve d'abord le respect de notre force et — soyons justes même à son égard — celui de notre logique et de notre raison.

Il y a eu aussi l'évacuation de Bonn. Pendant des semaines on a laissé dire et on a fait écrire qu'il n'en était pas question, qu'on n'évacuerait pas... Les Allemands ricanaient. Comment avons-nous réagi ? En... partant bien entendu, sans exiger la moindre compensation.

Ces témoignages de bonne volonté, loin d'avoir augmenté notre crédit auprès des Allemands, nous ont fait mépriser davantage. Ces dures atteintes à notre prestige sont la rançon de la situation humiliante de notre armée d'occupation, placée en sous-ordre d'une autre puissance occupante, et ce en vertu d'accords secrets qu'on se refuse à publier, qui n'ont jamais été ratifiés par le Parlement, ni par le chef de l'Etat.

Nous faisons confiance à notre nouveau ministre des Affaires étrangères — qui est sans doute la personnalité politique la plus capable de ce pays — pour redresser les graves erreurs de son prédécesseur, notamment dans notre politique allemande. Qu'il se montre énergique vis-à-vis des Allemands d'abord, et même de nos Alliés si cela est nécessaire.

—o—

Pour en revenir ,avant d'en terminer, au renouveau du danger allemand, on ne pourra pas dire que les habitants d'Outre-Rhin ne nous ont pas ouvert les yeux à temps, que les avertissements nous auront manqué. Si malgré tout, et en dépit des expériences précédentes, nous nous y laissons encore prendre, c'est que décidément nous sommes mûrs pour l'esclavage.

A. H.

Nouvelles des nôtres

IN MEMORIAM

Le Colonel B.E.M. Levecq

Chef d'État-Major de la I D. Ch. A. est décédé

La 1 D. Ch. A. est en deuil. Son chef d'Etat-Major, le colonel B.E.M. Edouard LEVECQ est mort.

Et ce n'est pas seulement un chef, ce n'est pas seulement un homme d'action qui vient ainsi de nous être brutalement arraché, mais c'est aussi, c'est surtout un homme, dans toute l'acception du terme, que vient de perdre la communauté humaine.

Chef et soldat de cette Patrie qui est la nôtre, Edouard LEVECQ le fut pleinement. Engagé volontaire de 14, officier d'artillerie cité à l'Ordre du Jour de l'Armée, instructeur et éducateur par profession et par vocation, administrateur et coordinateur dans ses fonctions d'Etat-Major, il est mort à la tâche, alors que l'évolution de notre Armée vers une organisation adaptée à la technique moderne requérait toute son expérience, sa compétence et son dévouement passionné comme directeur d'une arme nouvelle, véritable cheville ouvrière des forces armées d'un pays.

Elément en même temps que synthèse de cette communauté humaine qui était, dans son concept de civilisation individualiste et chrétienne, sa philosophie et sa vie, Edouard LEVECQ a vécu et est mort en exemple.

Pour nous, de la 1 D. Ch. A., pour nous tous Chasseurs Ardennais, qui l'avons mieux connu, pendant les temps de malheurs et de gloire où le sacrifice cesssait d'être une abstraction pour s'imposer dans la réalité de l'exemple, il fut et restera un symbole.

Symbole des qualités militaires que nous nous attachons à faire nôtres.

Symbole de fidélité à une mission qu'il a remplie sans fléchir, en tous lieux et jusqu'au bout.

Symbole de l'Homme enfin, selon la dignité humaine que nous tenons à honneur de défendre, au besoin avec notre sang, car elle dépasse la Vie même.

***

« Comment pourrais-je jamais m'acquitter envers vous ? » demandait un jour au colonel LEVECQ, l'un de ses innombrables obligés sur le plan intellectuel et spirituel.

« En faisant pour d'autres ce que j'ai fait pour toi » fut la simple réponse.

Le colonel B.E.M. LEVECQ, qui a vécu une vie pleine et féconde, qui est mort comme il avait vécu, sera content si, à son exemple, d'autres hommes, d'autres soldats reprennent la devise qui était sienne sans qu'il ait à la formuler : « On n'a jamais fini de faire son devoir ».

***

Un autre Chasseur nous adresse les lignes qui suivent au sujet du décès et des funérailles de notre regretté chef d'Etat-Major :

Un coup de téléphone du Département de la Défense nationale.

— Quoi, qu'est-ce que tu dis ?

— Le colonel B.E.M. Levecq est décédé hier.

— N'est-ce pas une erreur ?

— Hélas, non ! C'est bien lui, le chef d'E.-M. de la 1 D. Ch. A. en 40 !

— Est-ce Dieu possible, il m'a encore téléphoné il y a quelques jours !

— Oui, c'est malheureusement vrai, il a subi une opération chirurgicale bénigne à Liège et...

— Quel malheur !

C'est ainsi que j'ai appris l'affreuse, la fatale, l'épouvantable nouvelle.

Notre cher colonel Levecq, le brave homme, l'homme brave par excellence n'est plus.

J'ai eu la consolation d'assister avec une délégation et le drapeau du Brabant à son enterrement qui a eu lieu à Hasselt.

Consolation, dis-je ; oui, c'est bien cela !

Ce furent de véritables funérailles nationales. Une foule très nombreuse, dont au moins quatre cents militaires de tous grades, suivait le cortège funèbre ; le restant de la population du chef-lieu du Limbourg formait une triple haie sur l'itinéraire suivi.

L'église était trop exiguë pour contenir tous ceux qui voulaient rendre un dernier hommage au cher disparu ; la file pour l'Offrande a dû être interrompue l'office étant terminé.

A voir cette assistance si nombreuse et si recueillie (pas moins de huit généraux de l'active et vingt pensionnés), on pouvait se rendre compte de la vive affection dont jouissait notre cher défunt dans tous les milieux.

C'était un chef qu'on ne « capotait » pas ; on l'aimait, on le respectait et sa sympathie rayonnante dépassait son entourage immédiat.

C'était l'homme du « bon conseil » et toujours prêt à guider, à aider, à rendre service, à faire le bien sous toutes ses formes.

Travailleur infatigable, prêchant d'exemple ; pour lui, la carrière d'officier était un apostolat.

Pour l'armée d'aujourd'hui, c'est une perte irréparable.

Pour un croyant de sa trempe, une prière à son intention répondra à son ultime désir.

Si tous les Ch. A. le pleurent, ils savent combien il a contribué à leur gloire !

Requiescat in Pace. **E.L.F.**

La Fraternelle réitere à Mme Levecq et à sa nombreuse famille l'expression émue des sincères condoléances des bérets verts de 1940.

Inauguration du Mémorial Louis REYNTENS

Le 21 août a eu lieu, à Orbais, l'inauguration du mémorial élevé, à l'initiative de ses anciens frères d'armes, à la mémoire de l'abbé Louis Reyntens, commandant de la 1re compagnie du bataillon Moto des Chasseurs Ardennais, commandant du refuge « Otarie » à l'A.S., zone IV et commandant en second en 1945 du 22e bataillon des Fusilliers.

On se souvient que le commandant Reyntens a été mortellement accidenté à Orbais le 21 juillet 1947.

Le monument élevé sur les lieux mêmes de l'accident rappellera le souvenir d'un grand patriote, dont les Chasseurs Ardennais conserveront un souvenir ému.

Pour les agents des services publics

La Commission des douze

Avant la dernière guerre, la situation des Agents des Services Publics était garantie par les lois du 3 août 1919, 21 juillet 1924 et 28 décembre 1931. Ces lois prévoyaient notamment le fonctionnement auprès du Ministère de l'Intérieur d'une Commission spéciale communément appelée « Commission des Huit » et qui veillait à la stricte application des lois, arrêtés et règlements en faveur des Anciens Combattants et Invalides, Agents des Services Publics.

Après la guerre 1940-45, les lois prises en faveur des combattants 1914-18 furent remaniées et coordonnées, en même temps qu'elles étaient étendues aux veuves, orphelins, invalides, combattanst, résistants, etc., du dernier conflit : le statut est actuellement inscrit dans la loi du 27 mai 1947, publiée au « Moniteur belge » du 5 juillet suivant.

Nous avons parlé à plusieurs reprises ici-même de cette loi.

Le point XI, littera b) de l'article 2 de la loi du 27 mai 1947 prévoit « la nomination d'une commission composée de douze membres, dont trois seront choisis parmi les invalides de guerre et anciens combattants, deux parmi les membres de la résistance, un parmi les prisonniers politiques, un parmi les veuves de guerre, un parmi les déportés ».

Comme on le voit, il y a donc huit membres appartenant aux catégories privilégiées, les quatre autres membres étant désignés par le Ministre de l'Intérieur comme représentant de l'Administration.

L'arrêté du Régent du 19 juin 1947, publié au « Moniteur belge » du 5 juillet 1947, règle la création de cette Commission des Douze.

Les membres de la Commission des Douze ont été nommés par arrêté du Régent du 1er octobre 1948, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur.

Ils sont nommés pour un terme de deux ans expirant le 31 décembre 1950.

Cet arrêté a été publié au « Moniteur belge » du 16 octobre 1948.

La Commission a été installée le 21 janvier 1949 par le Ministre de l'Intérieur, M. Vermeylen. Cette Commission se réunit chaque mois sous la présidence de M. Ch. du Bus de Warnaffe, ancien ministre, membre de la Chambre des Représentants.

Elle a pour mission de donner son avis sur les cas d'application des lois coordonnées des 3 août 1919-27 mai 1947, cas qui lui sont soumis par les Administrations Centrales (Ministères), ainsi que sur les réclamations dont elle est saisie par les intéressés, en conformité de l'article 1er des lois coordonnées.

Tous les prioritaires quels qu'ils soient, combattants, invalides, prisonniers de guerre, prisonniers civils ou prisonniers politiques, agents de renseignements et d'action, réfractaires, etc., tous les prioritaires régis par les lois coordonnées peuvent donc s'adresser à cette Commission directement lorsque, bien entendu, leurs réclamations se trouvent réglées parles paragraphes 5, 6 et 7 de l'article 1er de la loi dont le texte est ci-dessous :

« Si la capacité de certains est diminuée par la mutilation ou la maladie et ne leur permet plus de remplir normalement leurs anciennes fonctions, les avantages de leur grade leur seront maintenus dans un emploi en rapport avec leurs aptitudes. Il en sera de même en ce qui concerne la pension. L'article 1er, alinéa 5, de la loi du 3 août 1919, modifiée par la loi du 21 juillet 1924, sera applicable aux agents nommés à titre définitif après l'armistice de 1918 ou après le 8 mai 1945.

» Si l'organisation intérieure de l'administration, de l'établissement ou de l'entreprise a subi de telles modifications qu'il serait impossible de donner à chacun l'emploi qu'il occupait avant la guerre, des situations analogues ou équivalentes seront offertes aux intéressés.

» En cas de contestation sur l'application des deux précédents alinéas, il peut être fait appel par l'intéressé à l'intervention de la commission constituée en exécution de l'article 14 de la présente loi. »

La vie de

Chasseurs Ardennais

Rendez-vous à BASTOGNE, les 3 et 4 septembre

La section de Bastogne revigorée déploie une activité magnifique, au point qu'elle est devenue une des plus puissantes sections de la Fraternelle. Elle a fusionné avec la section de Sibret. Nous nous faisons un plaisir de féliciter les camarades Didier, Van Hoof, Robert et tous les autres animateurs...

Nos Bastognards ont déjà organisé diverses manifestations, mais ils ont décidé de se surpasser à l'occasion des cérémonies qui marqueront la remise du Drapeau de la section.

Les festivités débuteront le **samedi 3 septembre :** le comité central de la Fraternelle tiendra séance dans l'après-midi dans la cité des « Nuts ». Puis, à 20 heures, se déroulera une retraite aux flambeaux avec la participation des sociétés de musiques locales.

A 21 heures : Concert itinérant par le Rallye-Freyr de Saint-Hubert. — Illuminations.

Dimanche 4 septembre :

9 h. 30 : Rassemblement devant l'Hôtel de ville.
10 h. : Messe solennelle par des aumôniers Chasseurs Ardennais à la mémoire de nos Morts ; bénédiction du Drapeau.
11 h. : Dépôt de fleurs au Monument aux Morts des deux guerres.
12 h. : Banquet.
15 h. 30 : Départ du cortège place Mac Auliffe.
16 h. : Remise officielle du Drapeau.
puis cortège vers le Mardasson où sera inauguré le mémorial élevé à la mémoire du caporal CADY, premier Chasseur Ardennais tombé pour la défense de Bastogne.
19 h. : Grand bal des bérets verts avec intermèdes.

Tous les Chasseurs Ardennais — ET SPECIALEMENT LES ANCIENS DES 2e ET 5e REGIMENTS — sont cordialement invités à ces belles manifestations. Toutes les sections sont priées d'envoyer une délégation avec Drapeau.

D'ores et déjà, les festivités s'annoncent comme devant être très réussies. Les sections du Brabant et d'Arlon organisent un déplacement spécial par autocar.

Ceux qui désirent participer au banquet sont priés de verser de toute urgence la somme de 100 francs au C.C.P. 2409.28 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de Bastogne-Sibret.

On compte sur la présence de tous les vrais Ardennais.

NOTRE PRESIDENT

Il y a quelques mois, notre vénéré président, le Lieutenant-Général Descamps a été sérieusement malade.

Heureusement, il a pris vigoureusement le dessus sur l'importune et se trouve aujourd'hui complètement rétabli.

Inutile de lui dire combien tous les Chasseurs Ardennais s'en félicitent et forment des vœux respectueux pour sa parfaite santé.

AU COMITE CENTRAL

Pour des raisons de santé, le Lieutenant-Colonel Philippart a fait parvenir au Lieutenant-Général Descamps sa démission de secrétaire général de la Fraternelle, fonctions qu'il occupait depuis la fondation de notre organisation.

C'est avec un vif regret que nous avons appris cette détermination devant laquelle nous ne pouvons que nous incliner.

Le Lieutenant-Colonel Philippart a rempli ses fonctions avec un dévouement remarquable. Il a bien mérité de la Fraternelle et des Chasseurs Ardennais.

Nous espérons le revoir parmi nous lorsque sa santé se sera rétablie. Entretemps, nos meilleurs vœux l'accompagnent.

SECRETARIAT GENERAL

En attendant la désignation d'un nouveau secrétaire général, le lieutenant-colonel Krack (22, avenue Alex. Bertrand, à Forest-Bruxelles), qui exerce déjà avec un dynamisme exemplaire les fonctions de président de la Section du Brabant, a bien voulu accepter de remplir l'intérim.

La correspondance courante continuera à être adressée au secrétaire général-adjoint, l'adjudant Hoffmann, rue Sonnetty, 7, à Arlon.

la Fraternelle

PELERINAGE A VINKT

La section du Brabant a pris, voici quelques années, une heureuse initiative qui devient une tradition : à l'occasion de l'anniversaire des combats de la Lys, elle organise un pèlerinage sur les lieux mêmes des combats, où se sont illustrés nos bérets verts et où dorment encore un certain nombre de nos braves. Alternativement, la cérémonie principale se déroule à Vinkt et à Gottem.

Cette année, pour des raisons de disponibilité de moyens de transport, le pèlerinage avait été remis au dimanche 3 juillet. Les autorités locales de Vinkt avaient pris l'initiative de postposer également à cette date la commémoration des massacres de civils.

Sous la conduite du lieutenant-colonel Krack, un fort contingent de Chasseurs Ardennais du Brabant s'en furent à Vinkt le 3 juillet. Ils y furent rejoints par le porte-drapeau de la Fraternelle venu d'Arlon, par une délégation de la section de Bastogne conduite par le camarade Van Hoof, vice-président, et par une délégation du bataillon Ch.A., à la tête de laquelle se trouvait le Capitaine Lipsin, ancien combattant de Vinkt.

Journée favorisée par un temps idéal.

Une messe solennelle inaugura les cérémonies. Ensuite, un cortège se rendit au cimetière près des tombes où reposent côte à côte nos camarades Chasseurs Ardennais restés là-bas et les civils lâchement assassinés par les hordes de von Paulus. Là, après l'appel des morts, le colonel Krack prononça une belle allocution, insistant sur le sens du pèlerinage que les Chasseurs Ardennais accomplissent chaque année et sur les leçons que comporte pour la jeunesse le sacrifice de nos héros.

De splendides couronnes de fleurs furent déposées au nom de la Fraternelle par le Colonel Krack, le Commandant Van Hoof et le Capitaine Lipsin. Puis, le Commandant Roegiers parla avec émotion en flamand. Le bourgmestre de Vinkt répondit par un discours excellent, dit en français, ce qui ne manqua pas de faire plaisir aux Ardennais. Le cortège fit encore une halte devant le mémorial provisoire érigé à la mémoire des victimes civiles.

Les autorités communales et les anciens combattants invitèrent alors les dirigeants de la Fraternelle à une petite réunion au cours de laquelle le Colonel Krack remit à trois anciens de 1914-18 du bourg flamand les distinctions honorifiques avec glaives qui venaient de leur être octroyées. Faut-il dire que les Chasseurs Ardennais ont beaucoup apprécié qu'on ait profité de leur visite pour procéder à cette cérémonie.

Un dîner réunit dans un coude à coude amical les Chasseurs Ardennais et les anciens combattants de Vinkt. M. le bourgmestre et M. le curé y assistaient. Peu de discours, mais de courts et de bons... : un speech vibrant du Colonel Krack, quelques mots du Capitaine Lipsin, et... lins, invalides, combattants, résistants, etc., du dernier vice-président de la section de Bastogne remit à la section du Brabant, pour qu'elle puisse en décorer son local, une splendide hure qui faisait partie de ses trophées personnels. Ce geste très fraternel fut longuement acclamé.

Au retour, nos pèlerins firent une courte halte à Gottem.

Félicitons sans réserve les promoteurs, organisateurs et participants de ce pieux pèlerinage et formons, pour terminer, un souhait :

Il faut que l'année prochaine, à l'occasion du Xe anniversaire des combats de la Lys, il n'y ait plus seulement quelques dizaines de Chasseurs Ardennais qui se rendent à Vinkt, Deynze et Gottem. Il nous paraît désirable que le Comité Central organise un pèlerinage en masse auquel toutes les sections participeraient. Au lieu d'un autocar et de quelques voitures, il faut un train spécial. C'est possible, si on s'y prend à temps et si toutes les sections veulent y concourir.

Et pourquoi ne saisirait-on pas cette occasion pour inaugurer, à Vinkt et à Gottem, d'humbles mémoriaux destinés à rappeler qu'en 1940, en ces lieux, les Chasseurs Ardennais ont fait tout leur devoir de soldats.

FRATERNELLES DES CHASSEURS ARDENNAIS DU PAYS

fournissez-vous chez

MANABI

Manufacture de Bérets Basques
Spécialité de BERETS CHASSEURS ARDENNAIS

— 182, chaussée d'Anvers, à BRUXELLES —
Tél. : 17.55.71 - 18.37.22

« AU VAL D'OR »
PRIMEURS — FRUITS — LEGUMES
ALIMENTATION GENERALE
-o- 7, rue Washington, Ixelles-Bruxelles -o-
Tél. : 48.98.81 - 47.33.40 — On porte à domicile

COUPS DE

Au Bataillon Ch. A.

Le colonel Dumortier ayant été appelé à d'autres fonctions, c'est le major B.E.M. Borgniet, un ancien du Q.G./I. D. Ch. A., qui a été désigné pour le remplacer à la tête du bataillon Chasseurs Ardennais en Allemagne occupée.

On pouvait difficilement faire choix plus heureux. Nos cadets sont en bonnes mains.

Anniversaires.

En juin, la F.N.I., puissante fédération qui groupe les invalides des deux guerres, a fêté son XXX[e] anniversaire par un périple en mer qui se clôtura par une imposante cérémonie en rade d'Ostende au cours de laquelle fut confiée à la mer une urne contenant de la terre recueillie sur les champs de bataille de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg et des Pays-Bas. Manifestation touchante qui eut un grand retentissement.

D'autre part, l'U.F.A.C. 1914-18 commémorera le XX[e] anniversaire de sa fondation les 3 et 4 septembre prochain. Elle organisera notamment au stade du Centenaire une grande fête militaire qui promet d'être inoubliable.

Pour tous renseignements, consulter la presse quotidienne.

Ch. A. cherche louer pr 15 j.-3 sem. en sept. 2 pl. en Ardenne, Ourthe de préférence, ou Semois, s'adresser à Max Claus, 10, rue des Flandres, NAAST (Hainaut).

L'Armée de 1940.

Notre dernier éditorial intitulé « l'Armée de 1940 et l'honneur national » nous a valu un très copieux courrier, nous approuvant sans restriction et nous invitant à poursuivre notre action pour la réhabilitation de notre Armée.

Nous n'avons d'ailleurs pas l'intention d'y renoncer.

M. Churchill se tait.

Au moment où nous écrivons, M. Winston Churchill n'a pas encore daigné accuser réception de la lettre que lui ont adressé une centaine de généraux belges qui lui demandaient de rectifier à la lueur de l'histoire les contre-vérités que contiennent ses écrits à propos du rôle joué en 1940 par l'Armée belge et son Chef.

La presse quotidienne a publié le texte de cette lettre, rédigée en termes mesurés, d'une parfaite dignité. Il n'y avait là rien qui puisse vexer le grand homme s'il est de bonne foi. S'il ne l'est pas, l'histoire se chargera de faire la rectification à sa place.

Précisons que la lettre à Winston Churchill a été signée notamment par les généraux Chasseurs Ardennais LEY et MERCKX et que le général DESCAMPS qui, souffrant, n'avait pu se joindre aux signataires à temps, a fait par la suite parvenir son adhésion.

Comparaison injurieuse.

La lettre des généraux belges à Churchill était, nous l'avons dit, parfaitement digne. Sa publication n'a cependant pas empêché un journal politique qui se trouve au premier rang des contempteurs de notre Armée de 1940, de publier une caricature injurieuse pour les signataires de la lettre : il a poussé l'ignominie jusqu'à les comparer aux Rexistes et aux V.N.V.

Nous ferons simplement remarquer au directeur de ce journal et à l'auteur de la caricature que les signataires de la lettre ont tous participé aux guerres de 1914-18 et 1940-45. Que faisaient-ils pendant ce temps-là ?

POUR VOS FLEURS
LA ROSERAIE LUXEMBOURGEOISE
13, rue Washington - IXELLES-BRUXELLES
Tél. : 48.16.71 On porte à domicile
Forte réduction aux Camarades et à nos sympathisants !

Hommage à l'Armée de 1940.

Le 15 mai dernier, s'est tenue à Bruxelles une séance d'hommage à l'Armée de 1940. Cette manifestation était placée sous le patronage de tous les officiers généraux ayant commandé un corps d'Armée en 1940, du lieutenant-général van Strydonck de Burkel, président de l'U.F.A.C. 1940-45 et de l'Association des veuves de guerre 1940-45. Parmi les orateurs, deux Chasseurs Ardennais. Cette séance eut un certain retentissement et il est à souhaiter que, comme le dit fort bien le général Boels, la voix de l'Armée de 1940 ne se taise plus désormais, mais que chaque année en mai, comme le font les anciens de l'Yser en octobre, soit commémoré « dans la sérénité et avec éclat » l'anniversaire des combats de la Lys, la seule bataille d'arrêt livrée en 1940 au cours de la campagne de l'Ouest.

C'est également notre souhait.

Suite au précédent.

La manifestation que présida le lieutenant-général Michem se termina par le vote par acclamations de l'ordre du jour suivant :

« De nombreux combattants belges de 1940, réunis au Théâtre Flamand, à Bruxelles, le 15 mai 1949, conscients des services inappréciables rendu à la cause des Alliés et du monde par l'Armée belge pendant la campagne des dix-huit jours, rendent un vibrant hommage à son commandement. Proclament leur fierté d'avoir appartenu à l'armée de la Lys, fille de celle de l'Yser.

» Prient le gouvernement de combattre toute tendance à ternir l'honneur militaire de la Belgique d'où qu'elle vienne.

» Demandent aux groupements d'anciens combattants de les seconder dans la réalisation de ce desideratum. »

Comme de bien entendu...

S.M. le Roi qui ne manque aucune occasion de marquer Sa sollicitude à Ses anciens soldats, S'était fait représenter par Son secrétaire-adjoint.

D'autre part, TOUS les ministres qui avaient été invités brillaient par leur absence. Dame, il s'agit de ne pas se compromettre. Seul, le ministre de la Défense nationale — qui aurait tout de même bien pu venir en personne — avait envoyé un délégué.

Camarades Chasseurs Ardennais ! !
Etes-vous près de la place Jourdan ? Alors ne manquez pas d'aller dire bonjour à notre très sympathique camarade Chasseur Ardennais, patron de
Brasserie de l'Espérance
47, Place Jourdan, 47 - BRUXELLES — Tél. 33.41.63
Allez déguster ses délicieuses bières !
La « AERTS » y est si bonne et puis quel accueil !
Et quel service !

A chacun son métier...

Un haut magistrat a publié récemment dans la presse une étude consacrée à la manière dont devrait fonctionner le commandement de notre Armée en temps de guerre.

On a fait remarquer à ce propos qu'un exercice juridique autrement opportun pourrait être entrepris par le même magistrat : en temps de guerre, l'auditeur militaire général et ses collaborateurs doivent-ils se trouver, comme le veut le bon sens, auprès du Grand-Quartier Général de l'Armée de campagne ou leur place est-elle, comme en 1940, avec les fonctionnaires gardiens d'archives, le plus loin possible de la ligne de feu ?...

BOUTOIRS

Distinctions honorifiques.

Il nous revient qu'il existe un moyen sûr pour se faire octroyer de hautes distinctions honorifiques au titre de la guerre 1940-45 ou de la Résistance : être revêtu d'un mandat parlementaire ou être détenteur d'un portefeuille ministériel. Pour ceux-là, on n'y va pas avec le dos de la cuiller, comme on dit ; les médailles de la Résistance, les lions en bronze ou en vermeil sur les médailles commémoratives et même les simples croix de guerre, c'est bon pour le menu fretin. Pour ces Messieurs, quels que soient les mérites, des grades de commandeur ou d'officier dans les ordres nationaux. Lisez la presse...

Ces décisions sont-elles prises sur proposition de la commission des D.H. ou viennent-elles de plus haut ?

Précisons que nous ne voulons pas critiquer toutes les hautes distinctions honorifiques qui furent remises à des ministres ou des parlementaires — il en est de très méritants — mais simplement celles qui sont octroyées, semble-t-il, en raison non de services patriotiques, mais de la fonction occupée par le bénéficiaire.

Résistance et Combattants.

Nous devons ensuite nous élever contre la différence de traitement dont sont l'objet pour l'octroi des D.H. les combattants de 1940 et les Résistants. Autant on est d'une extrême sévérité pour les premiers, autant on manifeste une largesse exagérée en faveur des seconds. Quel est le député ou le sénateur qui demandera au ministre de la Défense nationale le nombre de croix de guerre qui ont déjà été octroyées au titre de la campagne de 1940 et au titre de la « Résistance armée » ?

On nous a signalé récemment le cas d'un Chasseur Ardennais, invalide à 100 p.c., ayant perdu le bras droit et l'œil droit et ayant encouru d'autres blessures, le 12 mai 1940 à Temploux. L'intéressé s'est vu refuser la croix de guerre, sous prétexte que son unité n'était pas au combat lorsqu'il fut blessé.

Ici donc, sévérité injuste.

D'autre part, on a octroyé des centaines de croix de guerre à des « Résistants » dont l'activité se borna bien souvent à... se faire inscrire à un mouvement.

Le grand ami des Chasseurs Ardennais
François DENAYER
fera toujours pour eux et leurs sympathisants aux prix spéciaux !
Entreprises générales de travaux publics et privés
488, chaussée de Boendael, 488, Ixelles-Bruxelles
TEL. : 48.09.57 Ancien de 1914-1918

La médaille de la Lys ?

A la suite de l'écho publié dans notre dernier bulletin, plusieurs camarades nous ont écrit ; ils nous ont donné des raisons très pertinentes en faveur de la création d'une médaille de la Lys.

La question sera soumise très prochainement au comité de la Fraternelle qui, pensons-nous, transmettra au ministre de la Défense nationale une demande en vue de la création de cet insigne.

Merci à « l'Œuvre des Automobiles pour Invalides de Guerre ».

Les grands invalides de guerre Chasseurs Ardennais DELHAMENDE, NISOL et RENAULD qui ont participé au magnifique voyage en A.O. organisé par l'O.A.I.G. nous prient d'adresser à M. Corthals et à ses collaborateurs leurs sincères remerciments.

Fraternelles et Chasseurs Ardennais ! !
pour vos drapeaux, adressez-vous toujours au sympathique fournisseur des beaux drapeaux des Fraternelles de Huy et Bastogne,
A. SERVAIS - MICHEZ
Un ancien du 10[e] de Ligne de 1914-18.
Mutilé. — Résistant armé 1940-1945 ! !
46, Rue Brun, 46 — Tél. : 168 — ANDENNE
Sections et Camarades : favorisez les Anciens ! !

La vérité doit être dite !

Pacte Atlantique, défense de l'Occident !

C'est une question de vie ou de mort, homme libre ou esclave !

C'est donc une nécessité !

Nous sommes d'accord... mais, il faut prévoir...

Nous espérons que toutes les armées qui en font partie seront placés sur un pied d'égalité et que nos autorités responsables en ont l'assurance formelle.

Il le faut et à tout prix.

On ne sait jamais... Il y a l'exemple de 40 ! On a, paraît-il, demandé à l'Armée belge de se sacrifier... comme ça, tout naturellement... puis on la bafoue (Mémoires de Churchill).

Il y a... aussi l'A.O. belge actuelle qui est placée dans une situation humiliante.

Bornons-nous à l'illustration de la plus récente : l'évacuation de Bonn.

La Maison Maréchal
FOURNISSEUR DE LA VILLE DE BRUXELLES, FAUBOURGS ET PROVINCES
accorde 10 p.c. à nos membres porteurs de leur carte
Chapellerie — Civile et Militaire — Casques et casquettes — Echarpes de Bourgmestres, Echevins et Commissaires de Police — Insignes et Ecussons
MAISON MARECHAL
FONDEE EN 1865
BRUXELLES — 61, rue du Marché au Charbon
Rendez visite à MARECHAL, même pour un renseignement. Le meilleur accueil vous est réservé.
EXPEDITION EN PROVINCE

Historique du 2e Régiment de Chasseurs Ardennais (1)

PAR LE LIEUTENANT-GENERAL FL. MERCKX,
COMMANDANT EN 1940 LE 2 CH. A.

(suite)

Journées des 15 et 16 mai.

Au cours de la nuit du 14 au 15, le 2 Ch. A. fait mouvement de BOUSVAL vers RHODE-SAINT-GENESE par l'itinéraire Bousval - Chapelle - borne 1.200 de la route Bousval à Genappe - La Hutte - Sauvagemont - Payot - carrefour de la borne 20.200 de la route Genappe à Bruxelles - Braine-l'Alleud - Alsemberg.

Le III/2 Ch. A. cantonne à Alsemberg, le restant du régiment à Rhode-Saint-Genèse. Les unités s'installent dans leurs cantonnements le 15 mai vers 5 h. 30.

C'est pendant la journée du 15 mai que sera communiqué à nos troupes le message ci-après de S.M. le Roi.

« S.M. le roi Léopold III qui a reçu hier le lieutenant-général Keyaerts, commandant le groupement K a prié le général de faire part à tous les officiers, sous-officiers et soldats du groupement K, sa satisfaction pour la façon dont tous les militaires du groupement ont accompli toutes les missions qui leur ont été confiées au cours des premières journées de la guerre et ses félicitations pour les beaux résultats, compte tenu des circonstances de l'agression.

» Ces très éminentes marques de satisfaction et ces royales félicitations seront portées à la connaissance de tous les officiers, sous-officiers et soldats au cours de trois appels consécutifs. »

Cette communication fera oublier à nos Chasseurs Ardennais les fatigues et les souffrances endurées et suscitera des énergies nouvelles pour affronter les dures journées que leur réserve encore cette courte campagne des 18 jours!

La nuit du 15 au 16 mai, le régiment dans l'ordre : 10e, III, E.M./Régt, II, I, 11e et charroi effectue une nouvelle marche pour se porter à OORDEGEM par l'itinéraire : Alsemberg - Tourneppe - station de Buysinghen - borne 13.700 de la route Bruxelles à Hal - lisière N. de Hal - Repinghen - Leerbeek - Oetinghen - carrefour 500 m. N. de Vollezele - Denderwindeke - Nieuwenhoven - Santbergen - Voorde - Aspelaere - Heldergem - Oordegem. Arrivée au cantonnement le 16 mai vers 8 heures.

Pendant que le régiment se déplaçait par la route sous les ordres du major Danloy, je passais une partie de la nuit du 14 au 15 à l'hôpital de Bruxelles, puis je fus évacué par train sanitaire sur Gand où j'arrivais dans la matinée du 16. Je devais être embarqué dans la matinée en autocar pour La Panne.

Or, les quelques heures de repos relatif dont j'avais pu jouir au cours de ces pérégrinations continuelles, m'avaient néanmoins retapé dans une certaine mesure. Et lorsque le dévoué major Danloy vint à Gand pour prendre de mes nouvelles et m'apprit que le 2 Ch. A. se trouvait non loin de Gand, je me sentis du coup assez rétabli pour rejoindre sans tarder mes braves Chasseurs. Ce fut une joie indicible pour moi de les retrouver toujours animés du même splendide moral et prêts à de nouveaux exploits. Au surplus, une nuit de vrai repos — enfin — à Oordegem me remit effectivement en état de poursuivre des opérations qui allaient encore être très actives jusqu'à la fin de la campagne.

Journée du 17 mai.

D'après des ordres que je suis allé prendre auprès du commandant de la division et que je communique à 11 h. 50 aux commandants des trois bataillons et des 10e et 11e compagnies, le 2 Ch. A. doit occuper avant la chute du jour une position face à l'Est sur la Dendre.

La 1 D. Ch. A. sur le front Termonde-Alost (inclus) : du N. au S. : le 1 Ch. A., le 2 Ch. A. et le 3 Ch. A (voir croquis n° 3).

LIMITES du sous-secteur 2 Ch. A. : au N. de l'Est à l'Ouest: borne 5 de la Dendre, carrefour poteau indicateur au Sud du moulin (à 2 Ch. A.) K. 37 du chemin de fer Migroveld (exclu) Schuiteplas (exclu) limite Sud : Ferme au N.-O. de Paperode. K. 31.800 du chemin de fer Chapelle entre Keyberg et Speckaerts, Overimpe (inclus), moulin à 1.200 m. O.O.S. de Impe, petit pont à 150 m. E. de la borne 36 de la route Alost à Oordegem.

OCCUPATION DU SOUS-SECTEUR du Nord au Sud (voir croquis n° 3) au N. le IIIe bataillon depuis la limite N. du S.-S. jusqu'aux couverts près de la borne 7 de la Dendre (inclus), chapelle à 500 m. S. du clocher de Gysegem, K. 35 du chemin de fer.

Limite entre le IIe bataillon (centre) et le Ier bataillon (Sud) : Hocksken (au II), ferme au N.-O. de Candriesch.

POINTS IMPORTANTS A DEFENDRE : au III le pont de Gysegem (qui doit sauter) ; au II : borne 8 de la Dendre ; au I ; le N. de la borne 10 de la Dendre ; enfin le flanc gauche du III et la droite du I au Sud.

EMPLOI DES C. 47 : 2 canons de 47 sur T 15 à chaque bataillon. Le II en postera un vers Driesch pour tirer en direction du pont de Gysegem, l'autre dans la région de Hocksken. Dans chaque bataillon, on mettra les 3 compagnies en ligne, mais l'une des compagnies aura un front réduit de manière à pouvoir prendre éventuellement des éléments de 2e échelon pour parer à une attaque locale. Chaque bataillon devra de la sorte disposer de 2 pelotons.

P.C. P.C./2 Ch. A. à Barvoelsenhoek.

P.C. du III : vers la borne 7 de la route Alost-Termonde (Molenhoek).

P.C. du II : borne 8 de la même route ; P.C. du I : carrefour à 1/O du Km. 33 du chemin de fer.

RESERVE : à Vrijdagmark (vers le château) : la 10e compagnie du 2 Ch. A.

Pour dépister des éléments ennemis éventuellement parachutés, les bataillons feront reconnaître tous les couverts à l'intérieur de la position jusqu'à hauteur de la transversale Vogelenzang-Boschstraat. La 10e compagnie fera de même à l'Ouest de cette ligne jusqu'à Cherscamp-Smetlede.

APPUI D'ARTILLERIE. Le sous-secteur reçoit l'appui direct d'un groupe d'artillerie de 75 — (le I du 17 A moins une batterie).

Des tirs sont prévus devant la position. Ils figurent au croquis.

Enfin, tous les ponts sur la Dendre, écluses, nacelles et embarcations diverses sont minés.

Les unités occupent leurs emplacements en fin d'après-midi. Le P.C./2 Ch. A. est installé à Barvoelsenhoek à 17 h. 45.

Pendant toute l'après-midi du 17, le pont de Gijsegem est franchi sans arrêt par des troupes belges revenant de l'Est. Ces troupes sont éreintées bien qu'elles n'aient pas encore combattu. A ces troupes se mêle un flot ininterrompu de civils fuyant devant l'ennemi. C'est l'inévitable cohue.

Sur la position, nos Chasseurs Ardennais travaillent fiévreusement à creuser les trous et les épaulements.

Entre 19 et 20 h. la mise en place du régiment est réalisée. Dans les clochers des agglomérations proches de la Dendre, des postes de guet sont installés avec mission de surveiller les routes de la rive Est et de signaler immédiatement les descentes de troupes en parachute. Le signal convenu sera une fusée tricolore.

Journée du 18 mai.

Dans la nuit du 17 au 18, on apprend que des éléments ennemis ont franchi le canal de Willebroeck le 17 à la fin de l'après-midi. Nous envoyons des patrouilles à l'Est de la Dendre pour déceler l'arrivée de l'ennemi et pour que soit assuré en temps voulu le sautage des points de passage sur la rivière canalisée.

A 8 heures le commandant du IIIe bataillon signale l'entrée dans nos lignes du 20e de Ligne, d'un nombreux charroi, de l'artillerie de la 11 D.I., et d'autres troupes d'infanterie.

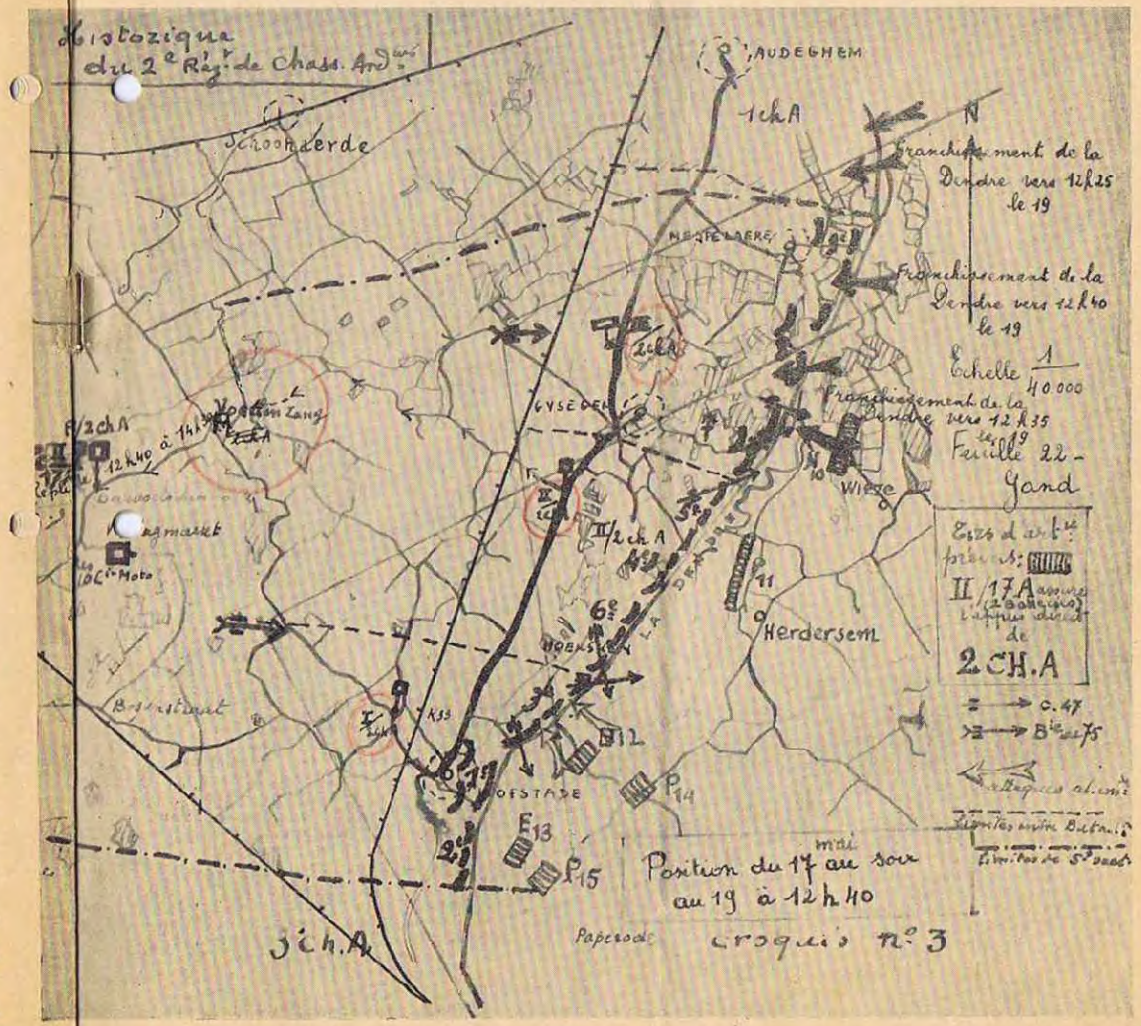

Dès 12 heures la position est survolée très haut par des avions allemands. A 12 h. 45 ordre est donné de faire sauter le pont de Gijsegem, alors que les derniers civils autorisés à passer, signalent l'ennemi à 2 Km. de la Dendre.

Un détachement de destruction du 32e bataillon Génie, rentrant de Termonde signale que les ponts sont sautés, que la ville est bombardée et que des détachements d'infanterie ennemis s'en approchent. A 13 h. 07, le 3 Ch. A. (à Alost) signale que la Dendre est bordée par l'assaillant.

La prise de contact dans le sous-secteur du 2 Ch. A. se fait plus tard. A 17 h. 37 la 5e compagnie ouvre le feu et également un canon de 47 du IIe bataillon. Des rafales de Mi ennemies arrivent contre les maisons abritant le peloton de réserve à hauteur du P.C. du II. La 5e compagnie exécute des feux nourris.

A 17 h. 42 un tir d'artillerie va être exécuté sur Wieze.

L'ennemi est arrivé au contact de la 5e compagnie et les feux de mousqueterie s'échangent désormais de part et d'autre. Les mortiers ennemis entrent en jeu.

Je fais répondre par les tirs d'artillerie N 10 et P 11 (croquis). L'activité ennemie reste cependant encore localisée devant la 5e compagnie et le peloton Nord de la 4e compagnie.

A 18 h. 07, la 9e compagnie (Nord) signale deux pelotons ennemis débouchant de Denderbelle.

A ce moment, le major Danloy signale que l'ennemi prend le contact sur tout le front du IIIe bataillon.

A 18 h. 40, un tir d'artillerie est demandé immédiatement à l'Est du carrefour de Denderbelle.

A 18 h. 47, les feux d'infanterie se calment sur le front du IIe bataillon sauf à la 5e compagnie dont un peloton est violemment pris à partie par plusieurs armes automatiques postées dans les couverts sur la rive Est de la Dendre. Un feu violent déclenché par nos Chasseurs et l'action de notre artillerie les neutralisent bientôt. D'autres actions locales ennemies avec réaction immédiate de notre part se produisent dans le quartier centre.

A 19 h. 35, le III signale de vives rafales de Mi et un bombardement à obus explosifs à 100 m. en arrière du peloton de gauche de la 9e compagnie. De nombreux mouvements ennemis sont aperçus dans les couverts en avant de la position.

Pendant toute l'après-midi des troupes des 5e et 6e de Ligne, rentrées de la rive Est de la Dendre, stationnent toujours près de la rivière.

A 19 h. 45 le 2 D.I. communique au commandant du III qu'elle quitte tout de suite le terrain.

Sur le front du III l'activité de l'ennemi se manifeste surtout vers la compagnie Nord. L'ennemi se renforce.

A 21 heures le commandant du III me fait savoir que la force qui se trouve devant sa compagnie Nord est supérieure à une compagnie d'infanterie plus une batterie d'infanterie, que l'ennemi a débouché de Denderbelle, a essayé une action sur l'écluse, et qu'il se répand vers le Sud. Les armes ennemies agissent de façon nourrie sur le front de la 9e compagnie.

A 21 h. 05 notre artillerie déclenche un tir devant cette partie du front.

A 22 h. 12 le major Danloy signale que ce tir d'artillerie a été très efficace et est tombé en plein sur les Mi et les armes automatiques ennemies en action.

En résumé, l'après-midi et la soirée du 18 mai ont connu des feux de part et d'autre, par moments très vifs, pendant la prise de contact de notre position par les Allemands.

Alors que des pertes certaines ont été infligées à l'assaillant, nos Chasseurs Ardennais, utilisant à merveille les couverts et les travaux qu'ils se sont aménagés, subissent des pertes à peine sensibles. Leur confiance et leur cran s'affirment à mesure de ces combats heureux. Ils en auront besoin pour affronter la dure journée du 19 mai.

A 23 heures le commandant de la division nous intimait l'ordre d'avoir à résister à outrance.

Journée du 19 mai.

Dans la nuit du 18 au 19 mai, l'activité de notre artillerie et de nos feux d'infanterie est entretenue, pour donner à l'ennemi l'impression que la Dendre est solidement tenue.

Nos patrouilles circulent sur toute la position pour déceler les tentatives d'infiltration possibles. Il semble bien que des éléments de l'ennemi ou travaillant à son bénéfice se soient trouvés à l'intérieur de nos lignes.

Vers 1 heure du matin, au IIIe bataillon, on signale que des espions ou des civils complices tirent de l'arrière sur nos passerelles placées sur la Vieille Dendre. « Ce n'est pas grave, ajoute le major Danloy, mais cela agace les hommes... ».

A 2 h. 20 des événements analogues se passent dans le quartier centre. Le major Delvaux me fait savoir : « Le peloton Nord de la 5e compagnie a subi un feu d'infanterie ennemi dans le dos. Il a reculé d'une centaine de mètres. Ce peloton a été renforcé par un groupe de combat. »

Ordre est donné au bataillon de rétablir à tout prix la continuité de la ligne ce qui est réalisé entre 3 et 4 heures. Des tireurs seront postés par nos troupes un peu en arrière de la ligne, qui tireront systématiquement dans les arbres.

A 3 h. 03 je donne l'ordre au commandant de la 10e compagnie Moto de réaliser pour 5 h. 30 le dispositif suivant avec les éléments qu'il a encore à sa disposition :

1) Un peloton à Vogelzang tiendra, face à l'Est, tous les chemins aboutissant à ce carrefour.

2) Un peloton face à l'Est sur la route Boschstraat-Lede vers la limite de l'agglomération de Lede.

3) Il se tiendra près du P.C./2 Ch. A. avec les éléments restants de son peloton d'autos-blindés — à ma disposition.

A 7 h. 26 le commandant de la division ordonne : « Le charroi non indispensable au combat, et les échelons de vivres feront mouvement immédiatement par la route Alost-Gand pour se rendre dans la région au S.-O. de Gand. Point de première destination : Laethem-Saint-Martin.

L'attaque allemande.

Dès 8 h. 20, l'artillerie allemande commence à canonner ferme le centre du IIIe bataillon.

A 8 h. 45 je reçois l'ordre de mettre un peloton de la 10e compagnie à la disposition du commandant du 3 Ch. A. Sur le front, les feux d'infanterie se poursuivent crescendo.

A 9 h. 20 le commandant du IIIe bataillon signale que les pelotons de premier échelon et surtout le P.C. de la compagnie Nord, ainsi que le village de Mespelaere (environs de l'église) sont bombardés par du gros calibre depuis 7 heures à raison d'un obus par minute. Des pertes sont signalées dans nos lignes.

A 10 h. 12, du II : « La 7e compagnie signale des mouvements ennemis à l'Est de la maison de l'écluse. Une force motorisée est arrivée plus à l'Est dans les maisons — des bruits de moteurs sont perçus. 7 ou 8 canons sont remarqués à l'Est du pont. »

Nos tirs d'artillerie se déclenchent en conséquence.

A 10 h. 20, du III : « Le bombardement des pelotons de première ligne ainsi que des environs de la passerelle et du P.C. continue. »

A ce moment le combat s'est étendu et intensifié sur tout le front du sous-secteur de régiment. Dès 11 heures des engins blindés sont signalés devant plusieurs points de notre front. Le bombardement de notre position et les tirs de Mi deviennent de plus en plus violents.

Vers midi on signale des infiltrations ennemies et même vers la gauche du quartier Nord, des Allemands auraient franchi la Dendre. La fusillade est générale et intense. L'artillerie allemande redouble son action autour de l'emplacement du pont.

Pendant ce temps j'avais été convoqué avec les autres chefs de corps auprès du commandant de la division derrière Alost pour recevoir l'ordre détaillé réglant le repli éventuel vers l'Escaut.

Au moment où je rentre à mon P.C. la situation sur le front s'est considérablement aggravée et on m'annonce que l'irruption de l'ennemi dans nos positions paraît imminente. Nos pertes deviennent considérables. Le brave lieutenant Colas à la 7e compagnie vient d'être tué d'une balle au front. Le sous-lieutenant Henrard à la 9e est blessé.

L'ordre d'exécution du repli arrive quelques instants après ma rentrée. Il est communiqué aux unités dès sa réception : Il est 12 h. 28. Il arrive au IIIe bataillon à 12 h. 40, ce bataillon recevant ses communications par un motocycliste du IIe bataillon relié lui-même par fil au P.C./2 Ch. A.

Au 1er bataillon, le décrochage s'effectue au moment précis où la 3e compagnie voit déboucher sur elle une attaque en masse par des troupes motorisées.

Le IIe bataillon se décroche assez aisément tandis que la 5e compagnie liera son mouvement à celui du IIIe bataillon pour ne pas découvrir la droite de celui-ci.

C'est au IIIe bataillon que la situation est la plus critique.

A 12 h. 35 le major Danloy m'expédie un rapport qui me parviendra à 13 h. 20 et qui dit notamment : « Situation intenable sur la digue au Nord du pont. Nombreuses Mi allemandes sur la crête de la digue en face. Bombardement à outrance de la position. Le commandant de la 8e compagnie signale la digue franchie. J'ordonne de tenir à outrance. »

En réalité l'ordre de repli reçu à 12 h. 40 par le IIIe bataillon et transmis par ses soins ne touchera pas la 8e compagnie qui ne se retirera qu'après 13 heures ainsi qu'il est dit dans le rapport du commandant Lardinoy dont voici un extrait :

« ... La majorité des tués et blessés le fut par les armes automatiques, malgré les tirs nourris d'artillerie transformant la position en véritable fournaise.

» Vers 13 heures, la 7e compagnie qui se trouvait à ma droite, commença un mouvement de repli, ordonné ou non, je l'ignore. Averti de cette situation par le lieutenant Delhaye, je donne ordre à cet officier de se placer avec son peloton, en bricole, de façon à colmater le front entre mon peloton Nord (Fossoul) et mon peloton de réserve (Lambert). J'apprends entretemps, par mon motocycliste que j'avais envoyé au P.C. du bataillon, que celui-ci était évacué. Je suis également averti que la 9e compagnie qui se trouve à ma gauche se replie. Me trouvant ainsi quasi isolé avec mon unité, je donne à «13 h. 15» l'ordre de se replier, ne pouvant plus douter que ce repli devait avoir été ordonné, mais que la communication ne m'avait pu être faite.

» Après le mouvement du peloton Delhaye, cet officier est malheureusement tué par une balle ennemie pendant que courageusement il contrôlait l'emplacement judicieux de ses armes automatiques. Au total ces journées de la Dendre coûtent à la compagnie un officier et une trentaine de gradés et soldats tués ou blessés. »

Mais de même que l'ordre de repli du commandant de bataillon n'a pas touché le commandant de la 8e compagnie, de même l'ordre de repli du commandant ne touchera pas son peloton de réserve (sous-lieutenant de réserve Lambert). Il suffit de jeter un coup d'œil sur le terrain coupé de nombreux fossés et petits bras du vieux lit de la Dendre, pour se rendre compte des difficultés que devaient rencontrer les hommes de liaison pour circuler dans ce terrain et du grand risque qu'ils couraient d'être abattus ou interceptés à un moment où pratiquement de nombreux éléments ennemis se trouvaient déjà sur la rive Ouest de la Dendre canalisée. Il est plausible dans ces conditions que des porteurs d'ordres pouvaient ne pas atteindre leurs destinataires.

Quoiqu'il en soit, des témoignages recoupés établissent que le peloton de réserve de la 8e compagnie a combattu au moins jusqu'à 14 heures, qu'une grande partie de ses hommes ont été mis hors de combat ou faits prisonniers et que l'officier n'a pu s'échapper lui-même avec 7 ou 8 Chasseurs dont 2 blessés graves, qu'en traversant plusieurs des petits canaux qui compartimentent la région.

Les pertes que fit le régiment sur la position même de la Dendre le 19 mai 1940 furent douloureuses. Elles dépassent la centaine, dont une grosse moitié de tués et blessés. Il est difficile encore maintenant de dresser avec la dernière précision les listes des différentes catégories des pertes, par le fait que nos opérations très actives se sont poursuivies sans relâche jusqu'au 28 mai ; qu'à cette date le régiment était tronçonné en deux parties qui reçurent des destinations différentes lorsqu'elles furent transportées en Allemagne et que lors de la capitulation beaucoup de leurs documents administratifs ont été enlevés aux commandants d'unités.

Nous pouvons donc dire avec assurance que la liste ci-après est un relevé minimum de nos héros tombés glorieusement sur la Dendre : lieutenant Colas, Louis ; lieutenant Delhaye, Jean ; caporal Mercy, Albert ; soldats Dumay, Charles ; Louviaux, Albert ; Suray, Joseph ; Richard, Maurice ; Dachy, Edouard ; Leboulte, Robert ; Huberty, Paul ; Tasnois, Robert ; Doucet, Germain ; Gilles, Jean ; Leroy, Marcellin ; Lutgen, Hubert ; Sombryn, Philippe.

Nous verrons dans un prochain article comment s'effectua le repli caractérisé jusqu'au soir du 19 mai par un combat retardateur continu, exécuté par nos troupes avec une ténacité et un cran admirables.

Il me paraît intéressant toutefois, en interrompant le récit de cette mémorable journée du 19 mai, d'examiner, à la lumière de documents publiés récemment, la façon dont de pareilles opérations sont appréciées par un grand Allié.

La défense de la Dendre

(d'après M. Churchill)

Les extraits des Mémoires de M. Churchill publiés dans le journal « Le Soir » du 10 février 1949 ont trait aux journées des 17 mai et suivantes.

On peut y lire :

« La 7e armée française, les armées belges, britanniques et la première armée française poursuivirent simultanément leur mouvement de repli vers l'Escaut TANDIS QUE LES BRITANNIQUES TENAIENT TOUTE LA JOURNEE LE LONG DE LA DENDRE... ». (Souligné par nous.)

La journée envisagée doit être celle du 15 mai. D'ailleurs, le numéro du même journal du 11 février, donne une carte représentant la situation militaire à la date du 18 mai 1940. On peut y voir effectivement une ligne britannique sur la Dendre s'étendant du Sud jusqu'à hauteur du parallèle de Bruxelles. Au Nord de ce front anglais un signe conventionnel montre des troupes belges décrochées — à l'échelle de la carte — de 7 à 8 km. à l'Ouest de la Dendre. Il doit agir sans doute d'une partie du gros de l'armée en repli vers l'Escaut. Mais on chercherait en vain des troupes belges sur la Dendre à la gauche des Anglais.

Nous avons la notion des proportions et nous ne nous attendions pas à ce que M. Churchill — dans sa large esquisse historique — exposât par le menu les opérations des petits Chasseurs Ardennais. Il n'en est pas moins vrai que par sa présentation tronquée, soucieuse avant tout de signaler les troupes britanniques partout où elles ont apparu, même si elles n'y ont connu que des combats fort secondaires, son exposé est de nature à induire en erreur le lecteur belge intéressé aux faits et gestes de ses propres troupes.

Il est certain que pour tout lecteur s'en tenant à son texte, il n'est plus question, à la date du 18 mai, de troupes belges sur la Dendre.

De même que M. Churchill spécifie dans ses mémoires que l'armée belge se replie vers l'Escaut ainsi que le font l'armée britannique et des armées françaises, de même il semble qu'il eût été naturel et équitable de mentionner à la gauche des troupes britanniques «qui tenaient le long de la Dendre » les troupes belges qui garnissaient la même coupure et qui l'ont défendue jusqu'au 19 mai à 12 h. 30 avec un tel héroïsme, qu'aux ordres des régiments allemands, on pouvait lire dès le lendemain : « Devant vous il faut craindre les Chasseurs Ardennais, les pontonniers et l'artillerie ! »

Aussi pour donner la physionomie complète et précise de cette défense de la Dendre que M. Churchill a cru opportun d'évoquer avec comme uniques exécutants les Bri-

tanniques, nous ajouterons qu'à partir de 10 heures dans la matinée du 19 mai — moment où sur notre front l'attaque allemande redoublait de vigueur — les troupes britanniques avaient lâché la Dendre au Sud d'Alost, créant sur la droite de nos Chasseurs Ardennais, une trouée de 20 kilomètres, trouée dans laquelle, par une chance inespérée pour nous, l'ennemi ne s'aventura pas avant notre repli.

Il nous peine qu'un grand homme d'Etat britannique — qui à tant d'égards a mérité notre admiration et notre gratitude — ait pu conserver encore 9 ans après les faits de guerre qu'il relate, un jugement si injuste et si dédaigneux sur nos opérations de 1940!

Il semble bien arrêté dans son esprit tenace, que l'armée belge sous le commandement de S.M. le roi Léopold III ne pouvait figurer dans ses Mémoires que comme effectuant une éternelle et peu glorieuse retraite.

Sans doute M. Churchill estime-t-il encore maintenant, que nos troupes ne deviendraient capables d'une action méritoire, que lorsqu'on aurait dûment appliqué sur la manche de leur uniforme cette incroyable étiquette « Belgium » qui en 1945 devait causer un étonnement non exempt d'une douloureuse indignation à nos braves officiers, sous-officiers et soldats rejoignant leur Patrie après une longue et dure captivité en Allemagne.

Le lieutenant-général F. MERCKX,
commandant en 1940
le 2e Régiment des Chasseurs Ardennais.

(1) Voir début dans nos numéros 1-1948, 2-1948 et 4-1948.

LES MÉMOIRES DE DEGRELLE

La presse a annoncé la prochaine publication des mémoires de Léon Degrelle, le Fourex qui coule des jours paisibles à l'étranger depuis quatre ans, sans que, jusqu'ici, notre Ministre des Affaires Etrangères se soit beaucoup soucié d'obtenir une extradition qui ne se fût pas faite avec beaucoup de difficultés — voyez Laval — si on avait vraiment voulu.

Le traître a tout de même une note assez lourde à payer pour qu'on pense à lui.

Pour peu qu'on se souvienne des péchés mignons de Degrelle, — menteur, hâbleur, fanfaron, « gadoueur », — on peut dire d'avance que ses mémoires ne seront pas très ragoûtants. Après qu'on en ait livré des extraits anodins, soigneusement sélectionnés, on a mené campagne afin que règne une conspiration du silence autour des dits mémoires. Comme à propos de l'extradition du traître N° 1. Faut-il croire, dit la rumeur publique, que l'homme en sait des choses ?...

Dans un sens, on a bien raison : il faut se garder de faire de la propagande en faveur de la vente d'un pareil volume.

Mais, faut-il s'abstenir de prendre en considération tout ce que contient ce livre ? Faut-il rejeter en bloc toutes ses affirmations ? Faut-il croire que toutes les « révélations » sont inventées de toutes pièces ? Ici, avec notre confrère « Le Maquis » de la F.N.A.S.B.D., nous disons : Non.

Les « gens bien renseignés » savent qu'avant la guerre et surtout pendant la drôle de guerre, des hommes politiques très haut placés ont eu avec Degrelle et les autres futurs caciques de la Kollaboration des contacts étroits dans tel salon accueillant de la Capitale qui comptait parmi ses habitués Otto Abetz et Rik De Man.

Il se colporte aussi que de très hautes personnalités — toujours sur le pavois — ont eu des relations suivies avec Degrelle au début de l'occupation et ont envisagé de constituer avec lui un Gouvernement. Heureusement, leurs avances, comme toutes les autres, furent repoussées par le Roi prisonnier. Ainsi, du moins, les intéressés se sont assurés, grâce à la... bonne volonté dont ils ont fait preuve, une parfaite quiétude pendant toute la durée de l'occupation.

Il paraît que Léon Degrelle parle de tout cela dans ses mémoires et de bien d'autres choses. Car, il est demeuré plus que jamais gaffeur et touche à tout. Certes, il y a, à n'en pas douter, des exagérations et des inventions, mais comme on a fait des enquêtes sur des documents allemands, nous espérons qu'on prendra quand même la peine de demander des comptes à ceux qui seraient mis dans le bain. Il faut l'écrire dès maintenant, car comme il y en aura de tous les partis, il y gros à parier que la solidarité politicienne jouera une fois de plus. On se rappelle les « Documents de Lisbonne ».

Il serait vraiment trop beau que jouissent de l'impunité ceux-là qui ont joué aux patriotards quand la guerre était finie et qui se sont permis surtout de porter des jugements ténébreux sur d'autres citoyens dont l'attitude face à l'ennemi fut autrement digne que la leur.

Qu'on interdise la vente publique des mémoires de Degrelle, d'accord! Qu'aucun patriote ne se souille les mains et les yeux en les lisant, bien sûr! Mais aussi que ceux dont c'est le devoir n'hésitent pas à exiger des explications de la part des « résistantialistes » de mai 1945, amis de Degrelle et d'Abetz en 1939 et kollaborateurs « in spe » en 1940-41.

Tant pis pour eux!... Cette œuvre d'assainissement est nécessaire.

Pour n'importe quelle **ASSURANCE**, adressez vous en toute confiance aux anciens Chasseurs Ardennais

Joseph BAUDOIN
à FISENNE (SOY)
Tél. 117, EREZEE

ou

Jean LINTZEN
PEPINSTER Tél. 602.39
Rue Alfred Brabant, 29

Assurances-VIE avec ristourne de 100 % des bénéfices aux assurés
Assurances responsabilité Civile « MOTOS » à partir de 260 frs
Agents sont demandés, même débutants

SOUVENIRS...

par UN ANCIEN

(Suite et fin.)

Formation habituelle!

Je roule au centre en compagnie du caporal.

Ça va très bien, le village est presque contourné.

On roule à bonne allure et en silence.

Soudain, on entend crier derrière nous et Edouard nous dépasse en trombe en criant: « Les Boches, à droite, filez! »

Un regard de ce côté et nous voyons les Boches sortir d'une ferme et courir vers nous, ils visent...

On fonce à une allure folle, je ne roulerai jamais plus si vite, tout ce que l'être humain peut donner...

Heureusement, un bouquet d'arbres nous cache momentanément, les balles sifflent... que de rafales!...

C'est la descente... providentielle devant nous et un très haut talus qui nous cache des regards et nous sauve... la vie!

Qué frousse... mon Dieu!

A mi-chemin de la montée suivante, deux kilomètres après cet... « incident », les autres nous attendent, notre taxi est sur le flanc, du moins son conducteur.

Dès que l'on est réuni, c'est la même phrase:

— On l'a échappé belle!

— Et grâce à Edouard!, qui répond:

— Quand j'ai vu plusieurs types qui nous montraient du doigt, j'ai foncé de l'avant et j'ai prévenu Joseph qui me dit « Ils prennent leur arme et d'autres sortent de la ferme ».

Je vous avais presque rejoint et c'est alors que j'ai crié comme un fou. — Ils étaient peut-être à 60, 70 mètres, notre seul salut était la fuite en grande vitesse, les mitraillettes ne portent pas loin. Puis, je vous l'ai déjà dit « Li Bon Diu est avou les braves gins » (Le Bon Dieu est avec les braves gens).

On prend un peu de repos, les muscles sont tendus et les pauvres jambes sont tellesment congestionnées!

Que le café de la bonne vieille est bon!

— Alors, il y a des parachutistes un peu partout d'après ce que disait notre brave vieux tantôt!

— Mais tu l'as compris sans doute, François, dit le caporal. Tous ceux que nous avons rencontré ne peuvent être que des parachutistes. Rappelez-vous ce que l'on vous a recommandé l'autre jour à ce sujet, la théorie du lieutenant.

— Rappelle-nous là un peu va!

— Avant tout, appliquons la première recommandation: Gardons-nous, ne restons pas l'un sur l'autre.

On se met en croix à une quinzaine de mètres l'un de l'autre, le caporal est au milieu et il commence:

— Avant tout donc, se garder, conserver son calme, c'est très important pour agir convenablement, ne pas en avoir peur, ce ne sont jamais que des hommes. — Aussi se méfier des suspects, les visiter, s'il y a doute les arrêter. — Ce n'est pas difficile, n'est-ce pas?

— Ecoutez, mes amis, dit Edouard.

— Si les parachutistes ne sont pas plus malins que ceux que nous avons vu, il ne faut pas en avoir peur, nous les avons roulés chaque fois. voyez leurs bêtises, celui qui est venu se montrer en face de l'obstruction et que François a « maqué »; les autres qui sont venus s'arrêter à un carrefour; ceux de la ferme tout à l'heure.

— Ça de terribles saudarts (soldats) je n'y crois pas. S'ils font tous comme ça nous aurons facile. — Puis, comme l'a dit le commandant l'autre jour, au poste, le Boche n'est pas né malin. C'est la brute qui cogne, il faut se mettre hors des coups et « l'occir ».

— Ça va mieux, dit Louis, si on se remettait en route!

— Oui, mais il faut penser à Edouard et il n'est pas possible de monter à deux sur un vélo, si on le tirait?

— Très bien, dit le caporal, j'ai justement ma commande, la grosse corde de 4 m. 50 qui fera l'affaire.

On inspecte les vélos. On prépare la corde. Louis part en éclaireur; il a à peine enfourché son vélo qu'il dit:

— Regardez un peu ce qui vient là-haut?

— Quel véhicule bizarre?

— C'est un blindé, dit le caporal, je vois à la jumelle qu'il a des chenilles et un canon ou une grosse mitrailleuse!

— Ce n'est pas à nous, notre armée n'en a pas!

— C'est sans doute un boche!

— Camouflons-nous en vitesse!

Sitôt dit, sitôt fait!

Et on attend!

Le voilà... On parle français et nous entendons:

— Y avait cependant des types dans ces environs, je l'ai vu de là haut!

— Oui, crions-nous, tous ensemble, et ce sont des Belges!

On se précipite vers eux, on s'embrasse! Nous buvons du pinard à leurs gourdes. On grille une sèche!

— Assez d'effusions, dit l'officier français, parlons de choses sérieuses, voulez-vous les amis.

Voici: — Je suis envoyé en reconnaissance pour me rendre compte si le village ici devant nous est occupé!

Nous lui racontons notre odyssée et tout ce que nous avons recueilli en cours de route.

— Quel est celui qui a sûrement abattu un fridolin pour que ie lui serre les phalanges?

Je m'avance et il me saute au cou:

— Bravo mon vieux — On les aura les Boches!

Belges et Français ne forment qu'un et nous ferons comme en 14-18 mais ce sera dur, ces cochons ont une aviation formidable et des blindés en masse!

— Au fait, j'en sais assez, demi tour chauffeur!

Louis demande si Joseph ne peut prendre place sur la chenillette.

— Mais copain, viens donc! fut la réponse.

Et Joseph fut embarqué, je ne l'ai jamais revu; je

souhaite qu'il me lise.

Et on se remet en selle plus courageux que jamais, l'effet de ce contact avec nos alliés est prodigieux, la côte est... avalée sans s'en rendre compte.

Au sommet, nous rencontrons un civil et lui demandons des renseignements.

— Je crois, dit-il, qu'il n'y a pas de Boches par ici à moins que des groupes isolés, mais c'est là-bas qu'il doit y en avoir beaucoup; voyez la plaine, sur le dessus, voyez des avions, ils ont débarqué des tas d'hommes depuis le lever du jour. On dit qu'ils entrent dans la forêt et se dirigent sur W! Ils ont du matériel aussi, j'ai vu traîner des petits engins qui m'ont semblé être des canons. — Drôle de guerre qui commence, j'ai fait 14-18 et je peux en parler. — Un conseil, mes petits amis, un conseil du patrouilleur du 12e de Ligne que j'étais en 1918: Etre prudent mais une fois dans l'action y aller avec audace et vous réussirez.

On ne dit jamais « bonne chance » à des soldats, alors je vous dis comme notre vieux colonel quand nous partions faire un raid: « Tuez-en le plus possible de cette vermine! »

Au loin, nous distinguons sur la plaine renseignée des avions au sol, de grands feux et beaucoup de mouvement.

— Des avions ont brûlé, dit le caporal, je vois à la jumelle, des carcasses.

Nul doute, ce sont les premiers avions qui nous ont survolé ce matin qui ont commencé le mouvement!

Et on repart! Peu après voici un avion à basse altitude, il semble se diriger vers notre route. — Ça y est!

On se flanque dans le talus... heureux talus! L'avion nous survole à une cinquantaine de mètres, il n'a rien vu d'anormal... il semble repartir satisfait de sa petite... inspection.

Voici un feu dirigé sur l'avion, des Mi ou F.M. sont en action; il prend de la hauteur puis pique droit vers la forêt, où il est touché!

D'où peut provenir ce feu, ce n'est pas loin?

Nous en avons bientôt l'explication. Un poste français nous accueille à bras ouverts, puis tous les « gars » nous assaillent de questions.

Toutes les bonnes choses ont une fin, même boire le pinard à la gourde d'un Français!

En route, il est temps! Encore quelques bons coups de pédales, disons trois bons kilomètres, et nous serons à N...

Nous sommes pressés d'arriver et on pousse comme des sourds!

Quelle impression de sécurité lorsque nous nous trouvons derrière les barricades de N...! C'est comme si on vous enlevait un gros poids des épaules ou un lacet... qui vous entoure le cœur. Bizarre, bizarre! Il s'agit probablement de l'impression d'insécurité qui nous pèse depuis cette nuit!

On nous questionne, on nous entoure, on voit sans doute à notre attitude que nous avons déjà eu certains... rapports avec les boches.

Nous avons des difficultés à nous séparer, plutôt à écarter les curieux.

— Où est l'Etat-Major?

— Toujours à la même place. Mais il doit être parti. On s'y précipite.

Il reste le commandant qui est à l'arrière-garde.

Allez vite, dit son chauffeur, car il attend un coup de téléphone pour rejoindre le colonel, qui est parti depuis une heure environ!

Voici le commandant qui vient au devant de nous, les mains tendues, et nous dit:

— Mais c'est le poste de P... Que je suis content! Vous avez pu traverser la forêt malgré les boches; vous êtes de vrais Chasseurs Ardennais!

Nous lui racontons notre odyssée, et entretemps il ouvre la fenêtre et crie:

— L... va chercher des demis, ces braves garçons ont soif.

— Continuez le récit, dit-il.

Le caporal raconte ce qui s'est passé. Le commandant prend des notes. Il nous interroge de temps à autre. On est bien à son aise avec lui, c'est comme si on parlait à un copain.

— A votre santé. Non, d'abord à celle de Français, puis du brillant caporal et de ces vaillants hommes et... à tous nos Chasseurs Ardennais!

— N'avez-vous pas faim?

Réponse négative, nous avons des tartines, les tartines de la bonne vieille, plein nos poches.

— Voilà, je vous félicite tous; vous m'avez compris l'autre jour, vous avez été plus malins que les boches!

C'est votre premier contact avec l'ennemi. Montrez le même cran dans votre unité, là où vous ne serez plus seuls et livrés à vos propres moyens, et le sentiment d'insécurité disparaîtra pour faire place à l'audace.

Vous allez repartir. Vous rejoindrez S..., Hôtel de Ville, où vous attendrez votre compagnie qui passera là cette nuit. Allez à votre aise, ne roulez pas trop vite, vous avez le temps, pensez qu'il y a environ 25 kilomètres et quelques rudes montées, puis la guerre ne fait que commencer, il faut ménager vos forces pour les coups durs. »

C'est ainsi qu'on prit congé du commandant, et en route pour S...

Oui, on est reparti... On avait été debout sur la frontière... ayant, je crois, bien rempli notre mission. La nuit, on quittait l'Ardenne... et, plus tard, on fut « debout » à Huy, à Namur, sur la Dendre, sur l'Escaut et à Vinkt, donc?

Mais... c'est trop long à expliquer et mon congé payé se termine...

Peut-être, plus tard, à mon prochain congé payé, qui sait!

Votre humble soldat,
FRANÇOIS.

P.S. — Quand je me rappelle tous ces souvenirs, cette belle solidarité, cette confiance réciproque, cet esprit d'équipe, je « rote » en pensant que de vrais Ch. Ard., même des officiers, se désintéressent de la Fraternelle.
N'est-ce pas tout ce qui nous reste de cette belle épopée?
Ne devons-nous pas cela à nos glorieux morts?
Allons! mes officiers, en tête de vos hommes comme en 1940!

« AU FAISAN D'OR »
Volaille — Gibier — Vins — Liqueurs
Propriétaire: JULES DEROME
304, Chaussée de Vleurgat — BRUXELLES
Tél.: 47.25.70

LE COIN DE L'INVALIDE

Avis important aux Invalides de moins de 10 p.c.

En date du 10 mai 1949, le Ministre de l'Administration Générale et des Pensions a envoyé aux C.P.R. une circulaire ayant pour objet le « MINIMUM D'INVALIDITE REQUIS POUR OUVRIR DES TITRES A PENSIONS ».

Cette circulaire dit notamment ::

L'article 10, par. 1er, des lois coordonnées sur les Pensions de Réparation subordonne la reconnaissance des titres à pension à la condition que le degré total d'invalidité retenu en vertu de l'article 9 des dites lois atteigne au moins 10 p.c. Il va de soi que ce pourcentage doit être imputable uniquement à la guerre 1940-45, à **l'exclusion, par conséquent, de la guerre de 1914-1918 ou du temps de paix.**

A de très nombreuses reprises, la question s'est déjà posée de savoir si le degré d'invalidité global afférent à deux ou plusieurs affections telles que la somme arithmétique des pourcentages reconnus pour chacune d'entre elles entraîne 10 p.c., constitue un élément suffisant pour ouvrir le droit à une pension de réparation.

Or, l'article 9 prémentionné qui contient toutes les dispositions concernant l'évaluation de l'invalidité et du décompte, précise, en son par. 3, les modalités relatives au calcul des infirmités multiples et stipule notamment :

« Les invalidités sont rangées dans l'ordre décroissant de leur importance, compte tenu de la réduction effectuée conformément au paragraphe 2.

» Pour le calcul du degré total d'invalidité, la première est seule prise à son degré réel, les autres étant calculées en proportion de la validité restante.

» La somme de toutes les invalidités ainsi calculée **est éventuellement arrondie au multiple de 5 immédiatement supérieur. »**

S'il n'est tenu compte que des deux premiers alinéas, le calcul du degré total d'invalidité d'un requérant qui aurait été reconnu atteint de deux affections entraînant chacune 5 p.c., pourrait être effectué de la manière suivante :

$$5\ \% + \frac{5\ \% \times 95}{100} = 5\ \% + 4.75\ \% = 9.75\ \%.$$

De même, trois affections estimées respectivement à 4 %, 3 % et 3 %, donneraient ainsi un total de :

$$4 + 2.88 + 2.81 = 9.69\ \%$$

Toutefois, le 3e alinéa du même paragraphe permet de considérer le minimum de 10 % comme atteint par arrondissement au multiple de 5 immédiatement supérieur.

Cependant, si on ne trouve dans les textes aucun motif de ne pas arrondir les sommes ainsi obtenues au multiple de 5 immédiatement supérieur, conformément aux dispositions du dernier alinéa du par. 3 de l'art. 9, on ne pourrait justifier qu'une seule affection entraînant plus de 5 % et moins de 10 %, ou plusieurs affections dont le total arithmétique dépasse 5 %, mais n'atteint pas 10 % puissent voir leur total arrondi comme il est dit ci-dessus.

Ce serait de tout évidence abusif et contraire à l'esprit de la loi.

En effet, les intentions du législateur sont absolument formelles à cet égard et le libellé du texte de l'article 10, par. 1er, ne permet aucun doute à ce sujet : il est nécessaire pour que le degré total d'invalidité donne lieu à pension, qu'il atteigne au moins 10 %.

Il s'avère donc indispensable pour que soient remplies les conditions prévues à l'art. 10, par. 1er, premier alinéa, **que la somme arithmétique des pourcentages reconnus pour chacune des affections invoquées atteigne au moins 10 %.**

Les Commissions voudront bien, en conséquence, appliquer le dernier alinéa de l'article 9, par. 3, des lois coordonnées sur les pensions de réparation en s'inspirant des précisions données ci-dessus.

En résumé : en vertu de l'article de la loi sur les pensions de réparation qui dit qu'en cas d'invalidités multiples, la seconde et les suivantes éventuelles sont calculées EN PROPORTION DE LA VALIDITE RESTANTE, il se faisait qu'un invalide qui se voyait reconnaître deux infirmités estimées chacune à 5 p.c. se voyait octroyer non pas 10 p.c., mais 9.75 p.c. C'est-à-dire que N'ATTEIGNANT PAS LE MINIMUM DE 10 P.C., il se voyait refuser la qualité d'invalide. A l'avenir, il n'en sera plus ainsi. Jusqu'à 10 p.c., on se bornera A ADDITIONNER les invalidités.

Donc : 2 inv. de 5+5=10 p.c.
3 inv. de 4+4+2=10 p.c.
3 inv. de 6+3+1=10 p.c.

La nouvelle disposition ne s'applique donc pas aux invalides titulaires d'UNE SEULE AFFECTION INFERIEURE A 10 P.C.

Nos camarades qui se seraient vu reconnaître plusieurs affections dont la somme arithmétique atteint 10 p.c., mais n'auraient pas obtenu de pension à cause du calcul proportionnel, sont invités à introduire sans délai par lettre recommandée UNE DEMANDE EN REVISION de leur dossier auprès de l'Administration des Pensions Militaires, 3, avenue Galilée, Bruxelles, en invoquant la circulaire rappelée ci-dessus.

CHASSEURS ARDENNAIS,
adressez-vous toujours à des maisons qui vous apportent leur sympathie, allez en toute confiance au
GARAGE « MA VOITURE »
VENTE — ACHAT — ECHANGE
Tél.: 48.42.92 - 47.52.17
LOCATION DE TAXIS
Ville — Province — Etranger
Tél.: 48.35.40
3 et 5, rue Tenbosch, Bruxelles
Spécifiez que vous êtes Chasseur et un accueil particulier vous sera réservé.

Humour anglais.

— J'ai appris que vous aviez enterré votre femme?...
— Aôh yes! il fallait bien, elle était morte...

Jean BRACK
Un CHASSEUR ARDENNAIS
se rappelle au souvenir de ses vieux copains
Rendez-lui visite au
« CAFE SPORTIF », 43, rue de l'Athénée, Arlon
BIERES MOUSEL

Tous déménagements JANS
43, rue de Washington, 43 — Tél. 43.38.95
FORTES REDUCTIONS AUX CAMARADES

EXONERATION DU PAIEMENT DE LA REDEVANCE RADIOPHONIQUE.

La loi établissant une redevance sur les postes récepteurs radiophoniques ne prévoit aucune exonération partielle. Exemption totale peut être obtenue pour les postes imposables dans le chef : a) d'aveugles ; b) d'invalides de guerre ayant au moins 50 p.c. d'invalidité ; c) des personnes indigentes atteintes d'infirmité grave et permanente, qui les prive de la faculté de se mouvoir hors de leur domicile.

Les demandes d'exonération doivent être adressées à la Régie des Télégraphes et des Téléphones, 42, rue des Palais, à Bruxelles, et elles doivent être accompagnées des pièces suivantes :

a) AVEUGLE : Certificat médical attestant que l'intéressé est atteint de cécité complète.

b) INVALIDE DE GUERRE : Document officiel — ou copie certifiée conforme par l'autorité communale — attestant qu'une invalidité de guerre minimum de 50 p.c. a été octroyée à l'ayant cause.

c) INFIRME : 1) Certificat médical prouvant que le requérant est atteint d'une infirmité grave et permanente qui le prive de se mouvoir hors de son domicile ;

2) Certificat d'indigence.

PENSEZ AUX COPAINS ! !

Pierre HOURT

Monuments funéraires — Pierres de tailles

Prix modérés — **Réduction** aux Ch. A.

141, RUE DE DIEKIRCH, 141 — ARLON

ATTENTION...

Très souvent, nos camarades nous écrivent à propos de dossiers de pension, etc.

LES EFFECTIFS DE LA RESISTANCE

Il intéressera sans doute nos lecteurs de connaître les effectifs des principaux mouvements de résistance armée. Les voici :

Armée Secrète ..... membres	63.336
Armée de la Libération	7.962
Groupe G.	6.345
Groupe Nola	330
Mouvement National Belge	20.013
Mouvement National Royaliste	10.327
Milices Patriotiques (F.I.)	24.840
Partisans Armés (F.I.)	14.762
O. M. B. R.	5.790
Witte Brigade (Fidelio)	3.500
Insoumis	1.500
Affranchis	500

CAMARADES ! !

voulez-vous offrir à Madame ou à vous-même une montre adressez-vous en toute confiance à

François HUBENS

4, rue Van Bergen, 4, KOEKELBERG-BRUXELLES

Près Pl. Communale — La montre record — Celle qui dure !

Comptant et crédit (depuis 30 fr. par mois)

Fournisseur des grandes administrations — Nombreuses références. — Ecrivez-lui et celui-ci se rend à domicile avec sa collection de montres, bagues, réveils, etc.

Maison de confiance

Nous sommes heureux de leur être utile dans la mesure du possible.

Nous rappelons cependant à nos correspondants qu'il est indispensable de nous fournir d'emblée TOUTES LES PRECISIONS DESIRABLES : identité, n° de dossier, objet de la demande, etc.

Ainsi peuvent être évitées des correspondances inutiles.

Camarades Chasseurs Ardennais,

Favorisez de vos achats un ancien P. P.

Savez-vous que celui ci vous accorde **15 %** de réduction ?

Rendez-vous donc chez lui. Le meilleur accueil vous sera réservé, même pour un renseignement.

Manufacture d'Imperméables

TRENCH-COATS LODENS GABARDINES

pour FEMMES, HOMMES et ENFANTS

"JACK RAINCOAT"

POPELINES -- LODEN

Spécialité de Trench-coats pour officiers et sous-officiers

Rue des Vierges, 8

BRUXELLES

Téléphone : 11.46.56

ET TOUJOURS

DU FABRICANT AU CLIENT

Les Livres

VIPERE AU POING, Hervé Bazin (Grasset).

Ce volume nous révèle un jeune auteur possesseur du plus personnel et du plus vigoureux des tempéraments ainsi que d'une maîtrise certaine de l'art du romancier.

Le sujet choisi : celui de la grande famille bourgeoise expirante, semble tenter un nombre croissant d'écrivains mais peu paraissent comme M. Bazin avoir pratiquement éliminé les éléments économiques et sociaux pour se limiter à la ruine interne, la plus grave.

Tout le livre est vibrant de haine, de la pire de toutes, la plus anormale, la haine filiale. Cette haine se justifie d'elle-même, elle se dégage du climat d'une jeunesse qui ne pouvait connaître un autre sentiment. Une monstrueuse figure, celle d'une mère — il faut bien profaner le mot — qui exècre ses trois jeunes garçons, dont la bouche ne s'ouvre que pour faire claquer ordres et défenses, condamner les enfants au froid et à la faim. Comment les victimes pourraient-elles répondre sinon par une haine encore plus forte, une haine horrible, mortelle qui dépassera le bourreau pour s'étendre à tout ce qu'il révère sincèrement ou hypocritement.

C'est Jean Rezeau, l'une des victimes ou le plus mauvais des garçons, suivant le point de vue, que l'auteur fait parler. Auteur et personnage sont d'ailleurs si proches l'un de l'autre que l'œuvre a une saveur prononcée de confession.

Un des rares romans dont on peut dire qu'ils doivent être lus. Vous l'aimerez ou le détesterez mais il ne peut vous laisser indifférent.

GRANDEUR DE LA TROISIEME. DE GAMBETTA A POINCARE, Maurice Reclus.

Dès les premières pages, M. Maurice Reclus nous avertit de son dessein : réhabiliter la 3e république dans laquelle on ne voit très souvent qu'une longue période grisâtre et désordonnée marquée par une succession de crises ministérielles et de scandales et démontrer qu'en sa belle période elle a marqué l'une des plus grandes époques qu'ait connues la France au cours de son histoire millénaire.

Elle manque évidemment d'allure cette Troisième, régime du juste milieu qui suscite à la fois la hargne antirépublicaine et la colère collectiviste qui ameute contre elle Blancs et Rouges. Et pourtant quels résultats en 50 ans du traité de Francfort à celui de Versailles ! Elle a donné à la France le 2e empire colonial du monde ; à l'intérieur, en dépit des attaques, à travers les vicissitudes parlementaires, elle a maintenu l'ordre, assuré la prospérité économique et l'équilibre financier, créé l'armée de la Marne et lancé sur les mers une des plus belles flottes qui fussent alors. A l'extérieur, un jeu diplomatique hors ligne réalisant les alliances russe et anglaise.

Ce tableau des mérites de Marianne nous est brossé avec enthousiasme et amour par M. M. Reclus. Nous regrettons qu'il n'ait pas déjà recherché et analysé les éléments internes du régime qui devaient amener sa décadence accélérée entre les années 30 et 40.

Excellent volume d'une collection éditée par des spécialistes.

LA CITE DES PREMIERS HOMMES, Maurice Champagne.

(Spirou, Sélection Ed.-J. Dupuis, Marcinelle.)

On peut considérer la maison Dupuis comme un des spécialistes belges du livre pour enfants, qui touche tous les âges par la variété d'une production de 1er ordre, tant par la présentation que par le choix des œuvres.

Le volume que nous citons ne fait pas exception. C'est la version moderne du voyage au centre de la terre avec découverte d'une humanité souterraine arrivée à un haut degré de civilisation et utilisant l'énergie atomique à des fins pacifiques. Deux bandits entraînés dans l'affaire, une ébauche d'idylle et voilà quelques heures charmantes.

MON AMIE FLICKA — LE FILS DE FLICKA — L'HERBE VERTE DU WYOMING, par Mary O'Hara.

(Calmann Lévy, 360 fr. fr.)

Triologie qui nous conte dans le cadre du Wyoming la fraîche histoire de Ken Mc Langlin, de sa pouliche Flicka et du fils de celle-ci, Thunderhead.

Le jeune Ken se heurte souvent à son père qui ne peut supporter l'esprit rêveur et l'indécision. Cette atmosphère rend évidemment l'enfant encore moins sûr de lui-même et fait s'achever en catastrophe toutes ses initiatives. Pour lui donner le sens des responsabilités, on lui fait don d'un poulain. Il choisit Flicka qui a une ascendance très chargée, étant issue d'un étalon sauvage renommé dans toute la contrée pour son caractère intraitable.

Ken réussit à se faire une amie de Flicka, mais le fils de cette dernière est d'une autre trempe et Ken, par respect pour la personnalité de l'animal fait le sacrifice de le rendre à la vie sauvage.

Dans le dernier volume, Ken sort de l'enfance pour devenir un homme et connaître l'amour avec ses joies et ses incertitudes. C'est Thunderhead retrouvé qui jettera dans ses bras celle qu'il aime.

L'histoire se déroule au milieu de la vie du ranch avec de magnifiques aperçus de la nature et de la vie campagnarde en USA. Trois volumes que nous ne saurions trop conseiller aux amateurs de la nature.

LES ORCHIDEES BLANCHES.
LE BUISSON ARDENT, Sigrid Unset.

(Ed. de la Paix, Bruxelles.)

Il n'est plus nécessaire de présenter Sigrid Unset, prix Nobel de la littérature. Elle quitte cette fois l'épopée médiévale des peuples scandinaves pour situer dans un cadre moderne une œuvre psychologiquement parfaite.

« Les Orchidées blanches » : histoire de la jeunesse de Paul Selmer, roman de sa première idylle avec une jeune fille dont il sait le passé non exempt de toute erreur. Ce grand amour prêt aux sacrifices se termine assez brusquement et un baiser donné distraitement l'enchaîne à une autre femme, mariage qui ne sera pas très heureux.

Dans le Buisson ardent nous assistons surtout au drame intérieur de Paul Selmer devant l'écroulement de son bonheur domestique édifié à grand peine sur des sentiments où dominent la pitié et le sens du devoir. Sa femme le quitte, mène une vie désordonnée et lui revient.

Unset analyse avec sa finesse habituelle les réactions de son héros, ses scrupules d'homme religieux qui tourne et retourne ses actes et ses pensées pour chercher une ligne de conduite, déterminer ses devoirs et ses responsabilités.

Les éditions Soledi, de Liège, ont publié les volumes suivants — dont la traduction est presque toujours excellente — dans la coll. « Bibliothèque Internationale », qui se propose de nous faire connaître des écrivains slaves s'exprimant dans une langue autre que le russe :

« Les Invités de Jako », par Michel Djavakhichvili.
« Le Confesseur », par Al Kazheghi.
« Où va la rivière », par Oulasse Samtchouk.
« Elgoudja », par Al Bazhéghi.

Citons encore :

« Sous la Pierre... le Scorpion », par G. Tabori (Ed. de la Paix, Bruxelles).

« Lydia Bailley », par Kenneth Roberts (Ed. de la Paix).
« Orgueil de Caste », par la baronne Orczy (Ed. de la Paix).
« La Matriochka », par C. Plisnier (Ed. Corrêa).
« Le Village perdu », par A. Dupé (La Table ronde).
« La Grange aux Femmes », par J. Allary (La Table ronde).
« L'Amant jaune », par J. Minier (La Lucarne).
« L'Etoile du Berger », par F.-L. Green (Calmann-Lévy).
« L'Homme qui comprenait les Femmes », par L. Merrick (Ed. du Rocher).
« L'Homme de Camporose », par Guido Seborga (Calmann-Lévy).

E.S.

Editeur responsable :
« LE CHASSEUR ARDENNAIS »
Avenue V. Rousseau, 51, Forest.
Impr. DRAPS, Wemmel-Bruxelles — Tél. : 26.24.87

Camarades de Province, êtes-vous à Bruxelles, et même vous, Bruxellois,
Pourquoi ne choisiriez-vous pas
L'HOTEL PENSION
Thevenet & Roegiers
97, rue Souveraine, 97, IXELLES-Bruxelles
(près avenue Louise) TEL. : 12.71.12
Confort moderne
Cuisine soignée
Beau jardin
Prix très modérés.
Et puis, n'oubliez pas qu'il y a toujours une belle
REDUCTION POUR NOS CAMARADES

VOLAILLES - GIBIERS
Halles Centrales. - Echoppe **32**
R. de la Vierge Noire, Bruxelles
Jean MATTHYS
Ancien du 5e Ch.A.
Compte ch. p. 7029.34 Reg. C.: Bruxelles 90.664
Expéditions en Province. — TELEPHONE : 12.75.13

L'AME DES CHASSEURS ARDENNAIS
par V. ROBERT (50 fr.)
Librairie OTTEN — Bruxelles, 45, rue du Méridien
C.C.P. 3529.77 -o-o- Tél. : 18.10.81
(Expédition en province contre remboursement)
Objets classiques et **location de livres.**

PALAIS D'ETE, S.A.
3, rue de l'Evêque, 3 - - - - BRUXELLES
COURSES DE LEVRIERS
BOOKMAKERS MUTUEL
TOUS LES JOURS, COURSES A 18 H. 30

Histoire anglaise.

Un Londonnien raconte à un ami que dans l'autobus W 9 se rendant à Edgware Road à Londres, il avait pour voisin... Jules César.

L'ami écoute sans s'émouvoir, puis gravement au bout d'un instant de réflexion déclare :

— Votre histoire est fausse, car... le W 9 ne va pas à Edgware Road.

Galerie REDING
18, avenue de la Toison d'Or, 18 - BRUXELLES
Le plus important organisme de VENTES PUBLIQUES de la Porte de Namur
Grandes ventes régulières. Vente amiable permanente.
Téléphones : 11.40.16 - 11.48.93

Camarades Chasseurs Ardennais,

Confiez votre publicité à votre bulletin
Procurez de la publicité à votre bulletin

Tarif :

Une page	fr.	1.000,—
Une demi-page		550,—
Un quart de page		300,—
Un huitième de page		200,—
Un seizième de page		125,—
Bande de 5 cm. de hauteur : sur deux pages		650,—
sur une page		350,—
Texte en chronique	la ligne	15,—

Réduction pour plusieurs insertions. Contrats à débattre.

ATTENTION : Sur les prix ci-dessus, nous accordons une réduction de 20 % aux annonciers membres de la Fraternelle et à ceux qui accordent des remises à nos membres.

Pour la publicité, s'adresser à l'administration ou à notre camarade Victor ROBERT, 23, rue Washington, Ixelles-Bruxelles.